

# **RAPPORT DU REPRESENTANT DES ONG**

## **Implication, preuves et impact : 25 ans de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA**

**Documents complémentaires pour ce point:** aucun

**Action requise lors de cette réunion – Le Conseil de Coordination du Programme est invité à:**

90. *Rappelant* les points de décision précédents (de la réunion du CCP de 2012, lorsque le rapport d'évaluation a été soumis, ainsi que d'autres points de décision récents et pertinents relatifs à l'implication de la société civile)<sup>1</sup>;
91. *Reconnaissant que* la participation significative des communautés et de la société civile est essentielle et constitue une condition préalable à une riposte efficace au VIH en vue d'éliminer le sida<sup>2</sup>;
92. *Reconnaissant* la valeur, la contribution, l'efficacité et l'impact de la délégation des ONG au CCP comme une bonne pratique, en particulier pour mettre en lumière les préoccupations urgentes auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes, les jeunes et les migrants, pour une attention et une action immédiates ;
93. *Prendre note du rapport*;
94. *Appeler* les États membres et le Programme commun à reconnaître que la délégation des ONG fait partie intégrante de la gouvernance du CCP et à garantir un environnement favorable à son implication significative et permanente, à la représentation d'opinions authentiques exprimées par les communautés et à son action auprès des organisations communautaires et des organisations de la société civile ;
95. *Demander instamment* aux États membres et au Programme commun de garantir une véritable participation des représentants de la société civile au CCP par l'intermédiaire de la délégation des ONG, y compris au moyen d'un dispositif de communication et de consultation entièrement financé ;
96. *Demander* au Programme commun de veiller à ce que les stratégies d'implication des communautés et de la société civile soient inscrites dans la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida;
97. *S'appuyer* sur les enseignements tirés de l'implication des communautés et de la société civile, en particulier des populations clés et des personnes vivant avec le VIH, dans sa lutte contre le VIH au niveau mondial, régional, national et local, y compris :
  - a. L'importance d'apporter notre connaissance et notre expérience du VIH aux processus de prise de décision ;
  - b. La connaissance de nos besoins, de ce qui fonctionne et des raisons pour lesquelles d'autres interventions ne fonctionnent pas au niveau national ;
  - c. L'efficacité de planification et de l'utilisation des ressources dans la programmation de la lutte contre le VIH; et
  - d. L'efficacité de la programmation et de la prestation de services en matière de VIH au niveau communautaire.

**Implications financières des décisions prises:** aucun

<sup>1</sup> Points de décision 4.2, 4.5, 7.4, 7.5, 8.2 et 8.3 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP ; points de décision 7.5 et 10.3 de la 43<sup>e</sup> réunion du CCP ; points de décision 4.3, 4.4, 7.2 et 7.3 de la 41<sup>e</sup> réunion du CCP.

<sup>2</sup>Paragraphe 21 et 29 de la Déclaration politique des Nations Unies sur l'élimination du sida.

## Table des matières

Introduction.....	1
Le CCP de l'ONUSIDA.....	2
La délégation des ONG.....	2
Contribution clé n° 1 : Faire connaître la réalité du VIH au CCP et défendre systématiquement les questions prioritaires des communautés et de la société civile.....	7
Contribution clé n° 2 : Étayer, contextualiser et défendre les questions négligées et litigieuses pour le CCP.....	11
Contribution clé n° 3 : Apporter une perspective régionale au CCP : mettre en évidence les problèmes des communautés et de la société civile dans des contextes divers.....	14
Contribution clé n° 4 : Soutenir le CCP pour associer la riposte au VIH à des questions et des processus plus larges.....	16
Contribution clé n° 5 : Contribuer à l'efficacité, l'efficience et la redevabilité de la gouvernance de l'ONUSIDA.....	18
Contribution clé n° 6 : Influencer la gouvernance d'autres institutions de santé mondiales et les partenariats avec ces dernières.....	21
Conclusions .....	22
Recommandations .....	24
Points de décision proposés pour la 47 <sup>e</sup> réunion du CCP .....	24
Annexe 1 : Liste des personnes interrogées .....	0
Annexe 2 : Profil des répondants à l'enquête .....	1
Annexe 3 : Liste des anciens membres et des membres actuels de la délégation des ONG.....	2
Annexe 4 : Sujets des rapports des ONG.....	5

## Dédicace

Ce rapport est dédié à toutes les personnes (celles qui sont encore parmi nous et celles qui nous ont quittés) qui ont fait partie de la délégation des ONG ou qui l'ont soutenue, depuis la première réunion du CCP de l'ONUSIDA jusqu'à aujourd'hui. Nous ne vous oublions pas et nous vous remercions sincèrement pour votre contribution.

## Acronymes et abréviations

<b>APN+</b>	Asia-Pacific Network of People Living with HIV
<b>CCP</b>	Conseil de coordination du programme
<b>CSEM</b>	Mécanisme de participation de la société civile
<b>ECOSOC</b>	Conseil économique et social (des Nations Unies)
<b>Fonds mondial</b>	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
<b>GAP</b>	Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous
<b>GIPA</b>	Participation accrue des personnes vivant avec le VIH
<b>GNP+</b>	Global Network of People Living with HIV
<b>ICASO</b>	International Council of AIDS Service Organizations
<b>INPUD</b>	International Network of People Who Use Drugs
<b>NSWP</b>	Global Network of Sex Work Projects
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONUDC</b>	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
<b>ONUSIDA</b>	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>SDSR</b>	Santé et droits sexuels et reproductifs
<b>sida</b>	Syndrome de l'immunodéficience acquise
<b>UBRAF</b>	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine

## Introduction

1. En 1995, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) a été créé, en s'appuyant sur les principes et les enseignements du Programme mondial de lutte contre le sida.<sup>1</sup> Dans un mouvement sans précédent au sein du système des Nations Unies, le nouveau programme a intégré une délégation d'organisations non gouvernementales (ONG) à sa structure de gouvernance, le Conseil de coordination du programme (CCP).
2. Ce rapport marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA. Il fait le point sur l'implication, les preuves et l'impact de la délégation à ce jour, en mettant en évidence des exemples d'actions et de résultats clés. Il formule également des recommandations pour le futur, dans un contexte où les réponses apportées au VIH par les populations clés,<sup>2</sup> les personnes vivant avec le VIH, les femmes, les jeunes et les migrants (« les communautés et la société civile » dans ce rapport) sont plus vitales que jamais. Le rapport note avec une profonde inquiétude que l'espace politique, les droits humains, la viabilité financière et l'existence même de ces organisations et réseaux sont menacés.
3. La délégation des ONG a produit le Rapport 2020 des ONG en utilisant trois méthodologies.
  - **Analyse documentaire.** Plus de 100 références provenant de diverses sources (comptes rendus de réunions, directives de gouvernance, rapports d'évaluation, etc.) ont été examinées. Les archives en ligne du CCP de l'ONUSIDA<sup>3</sup> (comprenant les points de décision et les documents de référence des 46 réunions tenues à ce jour) et les archives de la délégation des ONG (comprenant 26 rapports des ONG<sup>4</sup> et 30 communiqués post-réunion du CCP,<sup>5</sup> avec le texte des interventions des délégués des ONG) ont été particulièrement utiles.
  - **Entretiens avec les informateurs clés.** Dix-sept entretiens semi-structurés ont été réalisés avec diverses parties prenantes présentant un intérêt pour le travail de la délégation des ONG. Il s'agissait de représentants des délégations d'ONG passées et actuelles, des ONG observatrices, des États membres, du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants de l'ONUSIDA. [Voir la liste en Annexe 1].
  - **Enquête.** Une enquête électronique a été réalisée en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol. Elle a été envoyée aux parties prenantes des communautés et de la société civile ayant une expérience directe de la délégation des ONG, par exemple en tant qu'ancien ou actuel délégué, membre de la délégation ou ONG observatrice. Au total, 50 réponses ont été reçues (voir le profil des répondants à l'Annexe 2).
4. Les ébauches du Rapport 2020 des ONG ont été relues par les membres de la

<sup>1</sup> Global Programme on AIDS 1987-1995: Final Report, OMS, 1997 ; et UNAIDS: The First Ten Years 1996-2007, ONUSIDA, 2008.

<sup>2</sup> Les populations clés sont ainsi définies : « Pour l'ONUSIDA, les quatre principaux groupes de populations clés sont les hommes gays et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleur(se)s du sexe, les personnes transgenres et les consommateurs de drogues injectables. L'ONUSIDA reconnaît toutefois que les prisonniers et les autres personnes incarcérées sont aussi particulièrement vulnérables au VIH et que leur accès aux services est souvent inadéquat. » Cette définition est issue du guide de terminologie de l'ONUSIDA. Genève : ONUSIDA ; 2015.

<sup>3</sup> Archives du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA, ONUSIDA (<https://www.unaids.org/en/whoweare/pcb>)

<sup>4</sup> Rapports des ONG, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA (<https://unaidspcbngo.org/resources/ngo-reports/>)

<sup>5</sup> Communiqués, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA (<https://unaidspcbngo.org/resources/communiques/>)

délégation des ONG, ainsi que par un comité de 11 membres des parties prenantes des communautés et de la société civile des 5 régions de l'ONUSIDA.<sup>6</sup> Les membres de ce comité ont été sélectionnés en fonction de leur expérience et de leur connaissance du travail de la délégation des ONG et de ses membres.

## Le CCP de l'ONUSIDA

5. L'ONUSIDA a été créé en vertu de la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), avec pour mission « d'entreprendre un programme des Nations Unies conjoint et mené de concert pour lutter contre le VIH/sida, sur la base d'une cogérance, d'une planification et d'une exécution en collaboration et d'un partage équitable des responsabilités ». Le programme comptait 6 Coparrainants des Nations Unies (11 aujourd'hui).
6. La composition du CCP a été déterminée par des décisions ultérieures de l'ECOSOC (1995/223 et 1995/2). Le Conseil devait faire office d'organe directeur pour toutes les questions concernant la politique, la stratégie, les finances, le suivi et l'évaluation. Il est actuellement composé de représentants de 22 États membres et de 11 Coparrainants.
7. Le CCP de l'ONUSIDA comprend également des représentants d'ONG (5 membres et 5 suppléants) de différentes régions géographiques : Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Amérique latine et Caraïbes, et Amérique du Nord.<sup>7</sup> Selon le Modus operandi du CCP, les délégués des ONG peuvent participer aux discussions du Conseil, mais ils n'ont pas le droit de vote.<sup>8</sup>

*« La place des ONG dans le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA est très importante pour permettre d'intégrer efficacement la voix des communautés dans le principal forum mondial d'élaboration des politiques de lutte contre le VIH et le sida. Les ONG représentent le point de vue de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH, dans les processus d'élaboration des politiques et des programmes de l'ONUSIDA. »*

Manuel de gouvernance de l'ONUSIDA,  
ONUSIDA

## La délégation des ONG

8. La mission de la délégation des ONG est la suivante : « Faire valoir les points de vue et l'expertise des personnes vivant avec le VIH et le sida, touchées par le virus, particulièrement à risque et vulnérables, ainsi que la société civile, afin que l'ONUSIDA soit guidé par une approche fondée sur les droits, équitable et sexospécifique pour garantir l'accès de tous à des services complets de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH. »<sup>9</sup> La délégation des ONG remplit cette mission :
  - en recherchant une large participation de la société civile ;
  - en renforçant la participation des personnes vivant avec le VIH ;
  - en contribuant à établir le programme du CCP ;
  - en étudiant des documents ;
  - en ralliant d'autres collègues du CCP ;
  - en recrutant et en encadrant de nouveaux délégués ;
  - en collaborant avec des ONG observatrices ;

<sup>6</sup> Les membres du comité de révision étaient : Tendayi Westerhoff et Marc Ndayiragije (Afrique) ; Greg Gray et Gaj Gurung (Asie-Pacifique) ; Ferenc Bagyinszki et Pavel Aksenov (Europe) ; Alessandra Nilo et Ainsley Reid (Amérique latine et Caraïbes), et Nadia Rafif, George Ayala et Robin Montgomery (Amérique du Nord).

<sup>7</sup> Manuel de gouvernance de l'ONUSIDA, ONUSIDA, 2020.

<sup>8</sup> Modus operandi du Conseil de coordination du programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) (version révisée), ONUSIDA, décembre 2011.

<sup>9</sup> Notre mission, notre vision et notre code de conduite, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA.

- en participant à des groupes de travail ;
  - en assistant aux réunions ;
  - et en rendant compte à la société civile.
9. La délégation a un ensemble de principes qu'elle s'efforce de mettre en œuvre dans tous les aspects de son travail. Il s'agit notamment de renforcer la participation des personnes vivant avec le VIH (GIPA), une approche fondée sur les droits, la non-discrimination et la participation active des populations clés et vulnérables.
  10. À ce jour, la délégation des ONG a impliqué un total de 108 délégués de 85 organisations du monde entier. D'un point de vue personnel et professionnel, les délégués ont apporté une grande diversité, notamment en termes d'âge, d'identité de genre, de statut sérologique, de communautés clés et vulnérables et d'expertise technique. Ils sont sélectionnés par le biais d'un appel à candidatures et sont soumis à un processus de sélection et d'entretien, en fonction des exigences énoncées dans le cahier des charges. Les délégués sont officiellement approuvés par le CCP et ont un mandat de deux ans, avec une extension possible à trois ans (voir la liste des délégués des ONG depuis 1995 à l'Annexe 3).
  11. La délégation des ONG a participé aux 46 réunions du CCP à ce jour, apportant des témoignages, des points de vue et des expériences uniques. Elle a également pris part à tous les événements importants de l'ONUSIDA en matière de gouvernance, de l'élaboration des principales politiques à la sélection des nouveaux directeurs exécutifs, en passant par la conception des évaluations et la validation du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF).
  12. La délégation des ONG travaille de façon intensive avant, pendant et après les réunions du CCP. Avant les réunions du CCP, ses membres consultent leurs groupes d'intérêt régionaux pour connaître leur avis sur l'ordre du jour et les positions de la délégation. La délégation participe également à une série systématique de réunions d'information préalables avec les ONG observatrices, les États membres, les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA. Lors des réunions du CCP, la délégation des ONG participe à la fois aux séances plénières officielles et aux discussions informelles, et participe aux discussions en salle de négociations, où les points de décision sont affinés.
  13. La délégation reste également très active entre les réunions du CCP, grâce à une communication et une concertation permanente avec les communautés et les organisations et réseaux de la société civile au niveau national, régional et mondial. Elle est également membre du Bureau du CCP et participe aux discussions du groupe de travail du CCP sur les prochains points de l'ordre du jour.
  14. Une partie importante du travail de la délégation consiste à produire un rapport annuel des ONG, dont le premier a été présenté lors de la 4<sup>e</sup> réunion du CCP, en 1997. Ces rapports mettent en évidence les questions qui sont prioritaires pour les communautés et la société civile mais pourraient être méconnues ou négligées par d'autres secteurs. Les sujets abordés vont du principe GIPA (en 2000) à la stigmatisation et la discrimination (en 2010), en passant par le financement durable des ripostes communautaires (en 2016) et la couverture santé universelle (en 2019). Chaque rapport est fondé sur un processus participatif de recherche et de consultation (voir la liste des rapports des ONG à l'Annexe 4).
  15. La délégation des ONG a fait l'objet de deux évaluations indépendantes, en 2007 et 2012. Toutes deux ont permis de renforcer les pratiques au sein de la délégation, et l'évaluation de 2012 a également contribué à la mise en place d'un dispositif de

communication et de consultation. Actuellement géré par l'Asia Pacific Network of People Living with HIV (APN+), il fournit à la délégation un soutien indépendant et de grande qualité. L'objectif principal de ce dispositif est de faciliter la gestion interne de la délégation ainsi que ses processus de communication et de consultation, tant avec la société civile au sens large qu'avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, les États membres et les Coparrainants. Sa mission porte notamment sur les points suivants : communications internes ; communications externes ; recrutement pour la délégation ; encadrement des nouveaux délégués ; coordination des rapports des ONG ; stockage des documents ; maintenance du site web et des réseaux sociaux ; organisation des déplacements ; gestion des contrats des consultants ; coordination de la participation de la délégation aux réunions du CCP ; soutien aux processus de reddition de comptes ; facilitation de l'implication des groupes d'intérêt ; coordination de la planification stratégique et des séminaires de la délégation (occasions essentielles de se réunir, de constituer une équipe et d'élaborer des stratégies, au-delà des réunions semestrielles du CCP), et soutien en matière d'analyse et de fonctions politiques.<sup>10</sup>

16. Pour en savoir plus sur la délégation des ONG, voir <https://unaidspcbngo.org/>.

### Vue d'ensemble des contributions clés

17. Les 25 dernières années ont largement démontré l'impact positif de la délégation des ONG sur le travail, les discussions et les décisions du CCP de l'ONUSIDA. Les exemples présentés dans ce rapport ont été identifiés à partir de trois sources principales : les points de décision documentés des 1<sup>re</sup> à 46<sup>e</sup> réunions du CCP, les communiqués de la délégation des ONG pour les 22<sup>e</sup> à 46<sup>e</sup> réunions du CCP, et les entretiens et l'enquête auprès des informateurs clés réalisés pour le Rapport 2020 des ONG.
18. Il est important de noter que ce rapport présente des exemples de résultats auxquels on considère que la délégation des ONG a apporté une contribution significative ou catalytique, souvent en collaboration avec d'autres membres du CCP, des ONG observatrices et de la société civile au sens large. Ce rapport ne prétend pas que tous ces exemples sont uniquement attribuables à la délégation.
19. L'enquête menée pour le Rapport 2020 des ONG révèle que 64 % des répondants considèrent que, globalement, la délégation des ONG apporte une « grande contribution » au CCP de l'ONUSIDA, tandis que 28 % considèrent qu'elle apporte « une certaine contribution ».<sup>11</sup>
20. Les répondants ont également été invités à évaluer le niveau de contribution de la délégation à des aspects précis du travail du CCP.<sup>12</sup> Le niveau le plus élevé de « contribution majeure » est attribué à l'aspect « démontrer, étudier et prendre en main des questions négligées pour le CCP » (sélectionné par 84 % des répondants). Il est suivi de : « aider l'ONUSIDA à faire évoluer la riposte au VIH et à l'associer à des questions et des processus plus larges » (79 %) ; « présenter la réalité du VIH au CCP et plaider en faveur des sujets prioritaires pour les communautés/la société civile » (78 %), et « apporter une perspective régionale au CCP : mettre en lumière les questions des communautés/de la société civile de zones géographiques spécifiques »

<sup>10</sup> Manuel des délégués des ONG au CCP de l'ONUSIDA, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA.

<sup>11</sup> Question n° 5 de l'enquête électronique : Globalement, diriez-vous que la délégation des ONG a apporté une contribution au Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA ? [Sélectionnez une seule réponse.] Total de 50 répondants.

<sup>12</sup> Question n° 6 de l'enquête électronique : À votre avis, dans quelle mesure la délégation des ONG a-t-elle contribué au Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA ? [Sélectionnez une option pour chaque contribution.] Total de 50 répondants.

(71 %). Le niveau le plus bas de « contribution majeure » est attribué aux aspects « contribuer à l'efficacité et à la redevabilité du CCP en tant que structure de gouvernance de la santé mondiale » (63 %) et « influencer les structures de gouvernance d'autres institutions de santé mondiales » (47 %).

## Contributions de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA identifiées par les répondants à l'enquête

L'enquête pour le Rapport 2020 des ONG demandait aux répondants d'identifier les contributions (par exemple aux points de l'ordre du jour, aux discussions et aux décisions) de la délégation des ONG au CCP.<sup>13</sup> Voici des exemples de réponses.<sup>14</sup>

« *Questions de discrimination dans la santé* »

Antoinette Barton-Gooden, répondante d'Amérique latine et des Caraïbes

« *Réduction de l'impact du sida sur les enfants et les jeunes* »

Michelle Madamombe, répondante d'Afrique

« *Essentielle pour assurer un espace civique, pour renforcer la redevabilité envers la société civile, pour influencer les États membres et pour maintenir un espace de leadership clé dans la riposte au VIH* »

Tyler Crone, répondant d'Amérique du Nord

« *La présence de la délégation des ONG est une lueur d'espoir, en particulier en cette période où les voix de la société civile sont réduites au silence par plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.* »

Répondant anonyme de la région Asie-Pacifique

« *Le CCP de décembre 2011 a été une étape importante pour attirer l'attention sur la question de la criminalisation du VIH dans le cadre de la thématique Environnement juridique. Depuis, l'ONUSIDA, le PNUD et d'autres organisations ont aidé la société civile à s'opposer fermement à ces lois.* »

Edwin Bernard, répondant d'Europe

« *Elle a directement montré qu'il est important d'inclure et d'écouter les jeunes positifs dans les espaces de décision.* »

Miguel Subero, répondant d'Amérique latine et des Caraïbes

« *D'autres institutions comme le Fonds mondial et UNITAID ont intégré à leurs structures de gouvernance des OSC et des représentants des communautés.* »

Lillian Mworeko, répondante d'Afrique

« *Le rapport de la délégation des ONG reste un outil essentiel pour que les problématiques des communautés vivant avec et touchées par le VIH soient maintenues à l'ordre du jour du CCP et intégrées au travail du Programme commun.* »

Répondant anonyme d'Amérique du Nord

« *Mettre en évidence les problématiques propres à la région, en particulier la nécessité de continuer à se concentrer sur les populations clés de la région Asie-Pacifique* »

Répondant anonyme de la région Asie-Pacifique

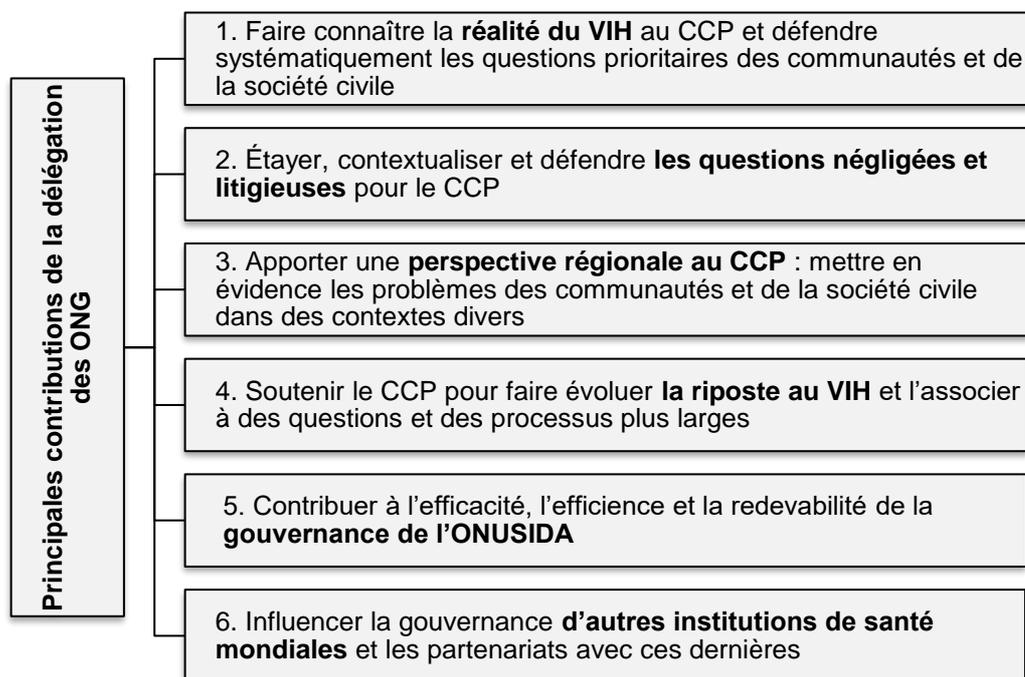
« *Essentielle pour assurer le soutien des États membres à l'ONUSIDA lorsqu'il était en danger (financement, problèmes de leadership...) grâce à son implication, ses compétences en matière de plaidoyer et ses années d'expérience dans la riposte* »

Répondant anonyme d'Europe

<sup>13</sup> Question n° 7 de l'enquête électronique : Y a-t-il des exemples précis de contributions énumérées à la question 6 que vous aimeriez partager ? Par exemple, y a-t-il des thèmes ou des points de l'ordre du jour auxquels la délégation des ONG a particulièrement contribué pour l'ONUSIDA ? [Expliquez.] Total de 40 répondants.

<sup>14</sup> Les personnes ayant répondu à l'enquête se sont vu demander leur autorisation pour que leurs réponses soient publiées dans le Rapport des ONG. Question n° 10 de l'enquête électronique : Acceptez-vous d'être cité(e) dans le Rapport 2020 des ONG ? [Sélectionnez une seule réponse.]

22. Sur la base des résultats de l'enquête et des autres méthodologies utilisées pour le Rapport 2020 des ONG, les pages suivantes se concentrent sur six exemples choisis de contributions de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA :



**Contribution clé n° 1 : Faire connaître la réalité du VIH au CCP et défendre systématiquement les questions prioritaires des communautés et de la société civile**

23. L'un des rôles fondamentaux de la délégation des ONG est d'intégrer la *réalité du VIH* aux délibérations hautement politiques du CCP de l'ONUSIDA. Sans une telle présence, les discussions du Conseil risquent de devenir trop administratives ou théoriques, sans réelle compréhension des implications pratiques des décisions politiques prises.

24. Depuis plus de 25 ans, la délégation des ONG est représentée, entre autres, par des personnes qui vivent avec le VIH, des travailleurs du sexe, des consommateurs de drogues injectables, des hommes homosexuels, bisexuels ou ayant des rapports sexuels avec des hommes, des personnes transgenres, des jeunes, des femmes et des personnes ayant une expérience dans des domaines spécifiques, comme la migration, les détenus et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). La majorité des membres ont toujours été des personnes vivant avec le VIH et/ou des populations clés et vulnérables. Tous les représentants ont apporté leur expérience personnelle et professionnelle et témoigné des

« Dès le début, notre travail a consisté à interpellé, au nom de tous ceux qui n'étaient pas dans la salle et dont la voix devait être entendue et les préoccupations prises en compte. »

Teresita Bagasao, déléguée des ONG pour l'Asie-Pacifique, 1995-1996

« La délégation des ONG influence toute la dynamique du CCP. Lorsque vous êtes assis en face de personnes qui témoignent des difficultés de leur communauté, vous ne pouvez pas les ignorer. Elles mettent sur la table des questions qui, autrement, n'existeraient pas. Elles nous rappellent la réalité. »

Andy Seale, Organisation mondiale de la santé

problèmes et difficultés de leurs groupes d'intérêt respectifs. Ensemble, ils ont contribué à l'intégrité et à la légitimité des travaux de la délégation.

25. L'implication significative des communautés et de la société civile dans la riposte au VIH est une question fondamentale défendue par la délégation des ONG. La délégation a non seulement soulevé la question à plusieurs reprises, mais elle a également insisté pour obtenir des points de décision. Par exemple, lors des réunions du CCP de 2007-2009,<sup>15</sup> elle a obtenu une série de mesures visant à accroître la prise en compte et l'implication des communautés et de la société civile dans le CCP et dans les processus plus larges de l'ONUSIDA. Il s'agissait par exemple de décisions prises pour : renforcer l'importance que l'ONUSIDA accorde aux droits humains et à l'égalité des sexes ; élaborer une stratégie d'assistance technique (incluant les prestataires des communautés et de la société civile), et développer une stratégie de partenariat, avec des objectifs mesurables et des stratégies distinctes pour travailler à la fois avec la société civile et les personnes vivant avec le VIH.
26. Lors de la 38<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2016, une réunion thématique sur le rôle des communautés a permis à la délégation des ONG d'organiser la participation des groupes communautaires au CCP, pour qu'ils puissent présenter leur travail et partager leurs connaissances spécialisées. Lors d'une session de suivi de la 39<sup>e</sup> réunion du CCP, une série de points de décision ont été convenus pour réaffirmer le rôle des communautés et rechercher un engagement à l'action, par exemple :  
  
*« 5.3 Encourage les États membres à :  
a. Identifier, prendre en compte et surmonter les barrières réglementaires et culturelles à la participation effective de la société civile et assurer l'inclusion significative de la société civile, notamment les personnes vivant avec le VIH et autres populations clés, les jeunes et les femmes à tous les niveaux de la planification, ainsi que des cadres et politiques nationaux relatifs aux donateurs pour garantir une pleine participation, une participation de qualité, et exercer une influence sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes. »<sup>16</sup>*
27. La délégation des ONG a toujours défendu le rôle des **réponses axées sur les communautés et portées par ces dernières**, en précisant qu'elles devaient non seulement être respectées, mais aussi bénéficier de ressources suffisantes et durables. En 2001, lors de la 11<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation a fait valoir la nécessité d'un **financement plus efficace pour les communautés et la société civile**. Lors de la 17<sup>e</sup> réunion du CCP, elle a plaidé en faveur d'une stratégie à long terme pour financer le secteur des communautés/de la société civile.
28. Lors de la 30<sup>e</sup> réunion du CCP, le Rapport 2012 des ONG a utilisé un examen des données et des études de cas (du Brésil, de la République démocratique du Congo et des îles du Pacifique) pour exposer l'impact désastreux sur les communautés de la diminution du financement de la lutte contre le VIH provenant de sources bilatérales et multilatérales, parallèlement à la lenteur des progrès en matière d'investissements nationaux.
29. La question du financement a été réexaminée ces dernières années, notamment lors de la 39<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2016, où la délégation des ONG a présenté un rapport intitulé *La fin de l'épidémie de sida d'ici 2030 : un scénario peu probable sans un financement durable des actions communautaires*. Malgré des discussions compliquées

<sup>15</sup> Par exemple : Point 4 de l'ordre du jour : Participation accrue de la société civile au CCP, 23<sup>e</sup> réunion du CCP, 2008 ; et point 2 de l'ordre du jour : deuxième évaluation indépendante, 25<sup>e</sup> réunion du CCP, 2009.

<sup>16</sup> Point 4 de l'ordre du jour : Suivi du segment thématique de la 38<sup>e</sup> réunion du CCP : Le rôle des communautés pour mettre fin au sida d'ici à 2030, 39<sup>e</sup> réunion du CCP, 2016.

entre les membres du Conseil de coordination du Programme, la délégation a réussi à obtenir un ensemble complet de points de décision qui invitaient les États membres à s'attaquer aux obstacles au financement national des organisations dirigées par les communautés. Elle a également demandé à l'ONUSIDA d'analyser les obstacles au financement par les donateurs internationaux et privés, de maintenir le soutien aux ripostes communautaires aux problèmes des populations clés (y compris dans les pays à revenu intermédiaire) et d'adapter les mécanismes existants pour aider les États membres à suivre leurs investissements dans les ripostes communautaires.<sup>17</sup>

30. La question du financement a également été abordée lors de la 43<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2018, où la délégation des ONG a utilisé un point de l'ordre du jour sur les meilleures pratiques pour un financement efficace des réponses communautaires pour mettre en évidence les principaux objectifs fixés dans la Déclaration politique de 2016 sur l'élimination du sida.<sup>18</sup> Les points de décision convenus comprenaient :

*« 10.3. Encourage les États membres à :*

- a. Consacrer le maximum de ressources disponibles au respect du droit de jouir du meilleur état de santé possible, y compris la couverture à 30 % des services par des programmes communautaires de lutte contre le VIH et l'affectation de 6 % des ressources consacrées au VIH aux moyens d'action sociaux, comme convenu dans la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida ;*
- b. Réviser et modifier les lois, politiques, institutions et mécanismes pertinents pour créer et maintenir un environnement sûr et favorable dans lequel la société civile peut soutenir avec efficacité la riposte au sida et la réalisation des cibles et des objectifs pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 ;*
- c. Remettre chaque année un rapport sur la couverture et les dépenses à l'aide du Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida et de l'outil National AIDS Spending Assessment. »<sup>19</sup>*

31. La délégation des ONG a utilisé les discussions de suivi sur ce sujet, comme lors de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP en juin 2020<sup>20</sup>, pour montrer qu'il était urgent de s'accorder sur les définitions et de soutenir les ripostes communautaires, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
32. La délégation des ONG n'a cessé de dresser le profil des facteurs sociaux qui, pour les communautés et la société civile, « font ou défont » les réponses efficaces au VIH.
33. Par exemple, la délégation a soulevé à plusieurs reprises des points de l'ordre du jour sur **l'égalité entre les sexes**, préconisant de cibler les femmes et les filles (dans toute leur diversité, y compris celles qui vivent avec le VIH et sont touchées par la violence sexiste), tout en dépassant les conceptions binaires pour que les politiques liées au genre incluent les populations clés et vulnérables. À titre d'exemple, lors de la 16<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation a attiré l'attention sur les facteurs socioculturels spécifiques qui sous-tendent la vulnérabilité des femmes et des filles. Lors des 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> réunions du CCP, elle a plaidé en faveur de la prise en compte du genre afin de répondre aux besoins des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, des personnes transgenres, des personnes bisexuelles, des lesbiennes et des travailleurs du sexe dans tout l'éventail des genres.

<sup>17</sup> Point 7 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG, 39<sup>e</sup> réunion du CCP, 2016.

<sup>18</sup> Déclaration politique sur le VIH et le sida : accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, Assemblée générale des Nations Unies, juin 2016.

<sup>19</sup> Point 8 de l'ordre du jour : Meilleures pratiques en matière de financement efficace des ripostes communautaires au VIH, 43<sup>e</sup> réunion du CCP, 2018.

<sup>20</sup> Point 5 de l'ordre du jour : Rapport d'avancement relatif à la constitution du groupe de travail multipartite sur les ripostes communautaires au sida, 46<sup>e</sup> réunion du CCP, 2020.

34. Cette dynamique a contribué à la 25<sup>e</sup> réunion du CCP : validation d'un plan opérationnel en réponse aux travaux du groupe de travail mondial sur les femmes et les filles, l'égalité des sexes et le VIH, et décision de s'appuyer sur le *cadre de résultats 2009-2011* et le *cadre opérationnel concernant les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transgenres* de l'ONUSIDA pour étendre les programmes complets visant à réduire la transmission du VIH parmi ces populations.<sup>21</sup>
35. La délégation a également mis en lumière la dure réalité de la **stigmatisation, de la discrimination et des violations des droits humains** à l'encontre des personnes les plus touchées par le VIH et les plus vulnérables au virus. Par exemple, le Rapport 2010 des ONG soulignait que l'accès universel à la prévention, aux soins, au soutien et au traitement du VIH ainsi que d'autres objectifs mondiaux ne pourraient pas être atteints sans une action contre la stigmatisation et la discrimination.
36. Plus récemment, la délégation des ONG a participé activement à une série de points de l'ordre du jour sur la stigmatisation et la discrimination qui, suite à une proposition présentée par la délégation lors de la 41<sup>e</sup> réunion du CCP, ont conduit à la création du Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH.<sup>22</sup> Cette collaboration comprend le Global Network of People Living with HIV (GNP+), ONU Femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial). Elle vise à accélérer l'action mondiale contre la stigmatisation et la discrimination et à combler les lacunes en matière de prévention, de dépistage et de traitement du VIH.
37. Pour soutenir le Partenariat mondial, la délégation des ONG fait en sorte que la stigmatisation et la discrimination restent un point régulier de l'ordre du jour du CCP. Par exemple, les délibérations soutenues par la délégation lors de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP en 2019 ont abouti à des points de décision pertinents, notamment :

« La délégation des ONG a joué un rôle important pour maintenir les droits humains à l'ordre du jour du CCP. Qu'il s'agisse de lois et de politiques, d'obstacles liés à la propriété intellectuelle, de couverture santé universelle, de populations clés ou de stigmatisation et de discrimination, elle nous permet de garder les pieds sur terre et façonne notre pensée. »

Ludo Bok, PNUD

« 8.2 Demande au Programme commun de l'ONUSIDA :

a. *D'aider les États membres, la société civile, les réseaux de populations clés et d'autres partenaires, y compris les institutions et organes nationaux, régionaux et internationaux de défense des droits humains, à fixer des objectifs nationaux et des indicateurs programmatiques pour suivre les progrès et rendre compte de l'impact des programmes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans les mécanismes de suivi et de communication courants* ».<sup>23</sup>

<sup>21</sup> Point 1.3 de l'ordre du jour Rapport du directeur exécutif, 25<sup>e</sup> réunion du CCP, 2009.

<sup>22</sup> Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH, GNP+, <https://www.gnpplus.net/our-solutions/global-partnership-for-action-to-eliminate-all-forms-of-hiv-related-stigma-and-discrimination/>

<sup>23</sup> Point 6 de l'ordre du jour : Compte-rendu des progrès accomplis dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination sous toutes leurs formes, 45<sup>e</sup> réunion du CCP, 2019.

## Contribution clé n° 2 : Étayer, contextualiser et défendre les questions négligées et litigieuses pour le CCP

38. La délégation des ONG soulève fréquemment des questions importantes pour les communautés et la société civile, mais qui peuvent être négligées ou considérées comme sensibles par certains acteurs du CCP.
39. La prévention du VIH, par exemple, exige une compréhension nuancée de la vie des gens, des risques et des comportements sociaux et sexuels. Parfois, la prévention risque d'être mise au second plan, au profit de discussions sur les traitements (qui peuvent sembler plus directs, avec des résultats plus faciles à mesurer). La délégation des ONG a plaidé à plusieurs reprises non seulement pour qu'une attention renouvelée et cohérente soit accordée à l'importance cruciale de la prévention du VIH et de ses moteurs structurels, mais aussi pour que les stratégies connexes soient globales et différenciées. Lors de plusieurs réunions (par exemple les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> réunions du CCP),<sup>24</sup> la délégation a souligné que les stratégies visant à intensifier la prévention du VIH devraient :
- être fondées sur les droits humains,
  - garantir l'égalité des sexes,
  - répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables,
  - reconnaître les obstacles que posent la stigmatisation et la discrimination, et
  - être fondées sur des données probantes.
40. Lors d'une session thématique sur la prévention combinée à l'occasion de la 30<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2012, la délégation des ONG a fait en sorte que les représentants des communautés et de la société civile puissent faire part de leurs expériences en matière de gestion de certains aspects de la prévention du VIH. La délégation des ONG met également fortement l'accent sur les besoins et les préoccupations des **populations clés et vulnérables**, même si ces questions suscitent parfois la controverse parmi certains autres groupes du CCP.
41. Par exemple, lorsque l'ONUSIDA a élaboré sa toute première note d'orientation sur le VIH et la prostitution en 2006-2007,<sup>25</sup> la délégation des ONG a collaboré avec une ONG observatrice (le Global Network of Sex Work Projects, NSWP) pour contester la position abolitionniste exposée dans la première version de la note (qui n'avait pas bénéficié de l'éclairage des communautés de travailleurs du sexe). La délégation et le NSWP ont présenté des contre-exemples du point de vue des travailleurs du sexe, y compris ceux qui vivent avec le VIH, ce qui a provoqué des discussions et abouti à des révisions du projet de note. La note finale, publiée en 2007, présente une approche du travail du sexe et du VIH fondée sur les droits, en mettant l'accent sur l'autonomie corporelle (plutôt que sur la « victimisation ») et l'émancipation économique (plutôt que sur le « sauvetage »). Elle a posé les bases d'un ensemble de politiques et de ressources techniques essentielles, notamment le document *Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe : approches*

« La collaboration avec la délégation des ONG et l'utilisation du CCP comme plateforme mondiale d'élaboration des politiques nous ont permis de poser les bases d'une approche du travail du sexe dynamique, respectueuse et fondée sur les droits dans le contexte du VIH. »

Ruth Morgan-Thomas, Global Network of Sex Work Projects, ONG

<sup>24</sup> Point 3 de l'ordre du jour : Intensification de la prévention du VIH, 16<sup>e</sup> réunion du CCP, 2004 ; et point 3 de l'ordre du jour : ONUSIDA document d'orientation politique : Intensification de la prévention du VIH, 17<sup>e</sup> réunion du CCP, 2005.

<sup>25</sup> Guidance Note on HIV and Sex Work, ONUSIDA, avril 2007 et mise à jour 2012.

*pratiques tirées d'interventions collaboratives*, qui a été élaboré grâce à une collaboration entre le NSWP et cinq Coparrainants de l'ONUSIDA.<sup>26</sup>

42. Un autre exemple important concerne les **personnes qui consomment des drogues** et leur besoin de programmes VIH complets, fondés sur les droits et dirigés par la communauté. Soutenue par les observateurs du CCP, tels que l'International Network of People who Use Drugs, la délégation n'a cessé de revenir sur cette question au fil des années. Elle a préconisé un langage encourageant (non pathologisant), des programmes de réduction des risques fondés sur des données probantes (y compris des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues et des traitements de substitution aux opiacés), une action de proximité menée par les pairs et un soutien différencié pour les femmes qui consomment des drogues (y compris dans le cadre de la violence sexiste).
43. Ce travail a conduit à une grande avancée en 2012, lorsque la délégation des ONG a négocié un changement dans la relation entre la communauté des personnes qui consomment des drogues et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). À l'époque, l'ONUDD proposait de réduire son Programme mondial de lutte contre le VIH (en l'incorporant à la Division de la toxicomanie). Avec le soutien de certains États membres, des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, la délégation des ONG a plaidé en faveur d'un programme consacré au VIH au sein de l'ONUDD et a insisté sur le rôle unique des communautés concernées. Ce travail a contribué au maintien du Programme mondial de lutte contre le VIH de l'ONUDD et, en février 2013, à la création du Groupe de la société civile de l'ONUDD sur la consommation de drogues et le VIH. Sept ans plus tard, et grâce au financement fourni par l'ONUDD, ce groupe sert de mécanisme pour améliorer la coordination et la collaboration entre les personnes qui consomment des drogues/la société civile et le Coparrainant.<sup>27</sup>
44. Par la suite, la 35<sup>e</sup> réunion du CCP a inclus une session thématique sur l'objectif de réduire de moitié les nouvelles infections par le VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues. Dans le cadre du suivi de la 36<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation des ONG a plaidé avec succès pour l'adoption d'une nouvelle série de points de décision, notamment :

*« 8.2 Reconnaît la nécessité de renforcer les efforts pour lutter contre la transmission du VIH parmi les consommateurs de drogues par l'adoption et la mise en œuvre de politiques exhaustives en matière de drogues qui sont basées sur le respect des droits de l'homme, promeuvent le droit de chacun de jouir du meilleur état de santé possible, respectent la dignité de tous et sont étayées par les interventions de réduction des risques liées au VIH et concernant les consommateurs de drogues, telles qu'énoncées dans le Guide technique destiné aux pays pour la définition des objectifs nationaux pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH/sida (OMS, ONUDD, ONUSIDA) et dans les lignes directrices consolidées de l'OMS sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés, en tenant compte de la situation du pays et, de surcroît, qu'il convient de planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les services liés au VIH destinés aux consommateurs de drogues en impliquant ces derniers. »<sup>28</sup>*

<sup>26</sup> Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe : approches pratiques tirées d'interventions collaboratives, OMS ; FNUAP ; ONUSIDA ; NSWP ; Banque mondiale ; PNUD, octobre 2013.

<sup>27</sup> UNODC Civil Society Group on Drug Use and HIV: ToRs, Groupe de la société civile de l'ONUDD sur la consommation de drogues et le VIH.

<sup>28</sup> Point 5 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 35<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, 36<sup>e</sup> réunion du CCP, 2015.

45. Ces efforts de plaidoyer ont énormément bénéficié du fait que la délégation des ONG comprenne des membres qui appartiennent eux-mêmes à des populations clés et vulnérables et qui représentent ou ont un lien avec les réseaux nationaux, régionaux et mondiaux de ces communautés. Ces délégués font souvent des interventions puissantes et personnelles qui font forte impression sur les autres membres du CCP. En retour, ces membres et leurs organisations ont tiré profit de leur participation au CCP, par exemple en ayant la possibilité de faire connaître les besoins et les demandes de leurs membres aux décideurs mondiaux et de réclamer des actions devant les Nations Unies.
46. Parallèlement aux interventions propres à la population, la délégation des ONG a réussi à mettre en évidence des aspects spécifiques des réponses au VIH qui peuvent toucher plusieurs communautés clés et vulnérables. Par exemple, pour la 33<sup>e</sup> réunion du CCP, elle a utilisé le Rapport 2013 des ONG pour se concentrer sur le « manque d'équité », reflété par l'accès disproportionnellement faible au traitement antirétroviral parmi les populations clés et vulnérables vivant avec le VIH.
47. Ce travail a entretenu la détermination de la délégation des ONG sur les questions relatives aux **droits de propriété intellectuelle**. Lors de la 35<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2014, la délégation des ONG a présenté son rapport « *Lorsque les droits causent du tort : S'attaquer aux obstacles posés par les droits de propriété intellectuelle pour assurer l'accès universel au traitement des personnes vivant avec le VIH* ». Ce rapport franc et novateur a suscité des débats passionnés et d'intenses négociations en séance plénière et en salle de rédaction du CCP.
48. Le Rapport 2014 des ONG a suscité des prises de position fortes parmi les membres du CCP, notamment sur l'accès aux médicaments génériques, sur la manière de parvenir à un équilibre entre les programmes de commerce et de santé publique, et sur le rôle de l'ONUSIDA dans ces domaines. Il a également montré clairement comment les obstacles systémiques empêchent l'accès aux médicaments pour les populations vulnérables, et a influencé des points de décision importants, notamment :
- « 4.4. Demande à l'ONUSIDA d'intensifier sa coopération et sa coordination pratique avec l'OMC et l'OMPI sur les questions relatives à la santé publique, la propriété intellectuelle et le commerce afin d'améliorer l'accessibilité financière, l'accessibilité et la disponibilité des traitements et des outils de diagnostic du VIH et des co-infections dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ;  
4.5 Demande à l'ONUSIDA d'utiliser, en collaboration avec les partenaires concernés, son expertise technique afin de développer davantage les mécanismes collaboratifs permettant de faire baisser les prix pour élargir l'accès aux produits tout en en garantissant la qualité. »*<sup>29</sup>
49. Parmi les autres exemples de questions sensibles présentées par la délégation des ONG figurent les droits à la santé sexuelle et reproductive des personnes les plus vulnérables et les plus touchées par le VIH, notamment les femmes vivant avec le VIH, les adolescentes et les jeunes femmes et les personnes qui s'injectent des drogues (sujet abordé par le Rapport 2016 des ONG, présenté lors de la 38<sup>e</sup> réunion du CCP), ainsi que les personnes âgées vivant avec le VIH (sujet abordé dans les points de décision lors de la 40<sup>e</sup> réunion du CCP,<sup>30</sup> après un sujet de session thématique sur le VIH et le vieillissement). Autre exemple : **la coinfection du VIH et de l'hépatite virale**.

<sup>29</sup> Point 1,4 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG, 35<sup>e</sup> réunion du CCP, 2014.

<sup>30</sup> Point 5 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 39<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, 40<sup>e</sup> réunion du CCP, 2017.

Cette question a été abordée dans le Rapport 2008 des ONG, présenté lors de la 22<sup>e</sup> réunion du CCP, et l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont décidé d'étudier les moyens de lancer des travaux sur la coinfection parmi les Coparrainants afin de creuser le sujet lors des futures réunions du CCP.

### Contribution clé n° 3 : Apporter une perspective régionale au CCP : mettre en évidence les problèmes des communautés et de la société civile dans des contextes divers

50. La délégation des ONG a présenté les questions prioritaires pour des régions géographiques et des contextes sociopolitiques spécifiques, renforçant l'accent mis par l'ONUSIDA sur l'importance de « connaître son épidémie » et mettant en évidence les questions qui pourraient être négligées au niveau mondial.

*« La délégation des ONG rassemble des membres du Sud et du Nord, issus de communautés et d'horizons divers. Les discussions au sein de la délégation peuvent être très difficiles pour trouver un équilibre entre les régions et les priorités. Il en résulte toutefois une vision commune et éclairée, ce qui constitue l'un des principaux atouts de la délégation. »*

Mabel Bianco, déléguée des ONG pour l'Amérique latine et les Caraïbes (1997 et 2011-2013)

51. La délégation a mis en évidence les situations de fragilité et d'urgence dans les différents pays. Parmi les exemples, citons les politiques agressives en matière de consommation de drogues (abordées lors de la 22<sup>e</sup> réunion du CCP) et les violations des droits humains des personnes qui consomment des drogues dans les Philippines (abordées lors de la 41<sup>e</sup> réunion du CCP). Pendant et entre les réunions du CCP, la délégation des ONG a également attiré l'attention sur la crise de santé publique en cours au Venezuela. Autour de la 40<sup>e</sup> réunion du CCP, un délégué des ONG d'Amérique latine et des Caraïbes a travaillé avec des partenaires de la société civile (notamment Acción Ciudadana Contra el SIDA, une organisation locale de la société civile au Venezuela, et ICASO, organisation mondiale de la société civile et ONG observatrice) pour inciter l'ONUSIDA à s'attaquer à la crise de l'accès aux soins et au traitement du VIH au Venezuela, à reconnaître les violations des droits humains à l'encontre des populations clés et à soutenir les personnes vivant avec le VIH et les organisations de la société civile sur place.
52. La délégation a également attiré l'attention sur des questions qui sont une préoccupation constante dans certaines régions. La migration, par exemple, est une priorité pour de nombreuses communautés et parties prenantes de la société civile dans plusieurs régions, notamment en Asie-Pacifique. Cette question a été au centre des sessions des réunions du CCP, notamment la 24<sup>e</sup> réunion, en 2009, qui comprenait une session thématique sur « les personnes en mouvement ». La délégation des ONG a participé au groupe de travail de la session et a veillé à ce que les communautés et les représentants de la société civile participent à toutes les discussions. La délégation a réussi à faire adopter des points de décision appelant le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA à faciliter l'intégration des populations mobiles dans les stratégies régionales et nationales de lutte contre le VIH, et à soutenir les gouvernements dans l'harmonisation des lois et des politiques relatives au dépistage du VIH afin de garantir le respect des normes internationales.<sup>31</sup>
53. Le rapport des ONG présenté lors de la 43<sup>e</sup> réunion du CCP était intitulé « *Personnes en déplacement : la clé pour mettre fin au sida* ». Comme tous les rapports des ONG,

<sup>31</sup> Point 1,3 de l'ordre du jour : Résultat(s) du segment thématique, 24<sup>e</sup> réunion du CCP, 2009.

ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un vaste processus de consultation qui, dans ce cas, comportait une analyse documentaire, 27 entretiens avec des personnes en déplacement, 83 réponses à une enquête, un groupe de discussion et la collecte de 12 études de cas de bonnes pratiques. Après d'intenses négociations dans la salle de rédaction du CCP, le rapport a conduit à des points de décision marquants, notamment :

« 4.6 Invite le Programme commun à soutenir les États membres, en partenariat avec les communautés, les organisations de la société civile et les autres partenaires concernés, conformément aux lois, aux contextes et aux priorités nationaux, pour :

a. Soutenir l'accès à des services de prévention, de traitement, de soin et d'appui en rapport avec le VIH destinés aux populations migrantes et mobiles, aux réfugiés et aux personnes en situation de crise humanitaire, y compris, le cas échéant, par le biais du renforcement de la coopération internationale ;

b. Contribuer à la production de données nationales, régionales et locales sur le VIH et les migrations, et à l'amélioration de leur disponibilité, afin de consolider la base de données probantes relatives aux besoins des populations mobiles ;

c. Examiner et adapter les lois, politiques et pratiques qui empêchent les populations migrantes et mobiles, les réfugiés et les personnes en situation de crise humanitaire d'avoir accès à des traitements vitaux, en privilégiant en particulier les populations clés. »<sup>32</sup>

54. Parmi les autres exemples de questions régionales jugées prioritaires par les délégués des ONG pour des régions spécifiques (bien qu'importantes pour l'ensemble des communautés et de la société civile), citons : la réduction des risques et les traitements de substitution aux opiacés pour les consommateurs de drogues (une priorité pour la région Europe orientale et Asie centrale, par exemple) ; la prévention du VIH pour les homosexuels, les bisexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (une priorité pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, par exemple), et la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescentes et des jeunes femmes (une priorité pour la région Afrique orientale et australe, par exemple).
55. Notons que la relation de la délégation des ONG avec les questions régionales est à double sens. Les membres consultent leurs groupes d'intérêt afin de porter les questions régionales sur la scène mondiale des réunions du CCP. Ils rendent également compte des discussions mondiales à leurs groupes d'intérêt, afin d'éclairer les efforts de plaidoyer et l'élaboration des politiques au niveau régional et national. Parallèlement, l'attention portée aux questions régionales lors des réunions du Conseil est renforcée par la collaboration permanente entre la délégation des ONG, les États membres, les équipes d'appui aux régions et les bureaux nationaux de l'ONUSIDA, et les réseaux régionaux et nationaux des communautés et de la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH et les populations clés et vulnérables. Bien souvent, la Délégation travaille avec ces parties prenantes pour identifier et mettre en évidence conjointement les problèmes émergents ou urgents au niveau régional, qui sont ensuite mis en avant dans les mécanismes de l'ONUSIDA.

---

<sup>32</sup> Point 1,4 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG, 43<sup>e</sup> réunion du CCP, 2018.

#### Contribution clé n° 4 : Soutenir le CCP pour associer la riposte au VIH à des questions et des processus plus larges

56. La délégation des ONG a joué un rôle clé pour faire progresser la riposte mondiale au VIH, en bouleversant le statu quo et en élaborant des stratégies pour les prochaines étapes. Dans certains cas, des changements ont été nécessaires pour s'adapter à des évolutions récentes et complexes, telles que la réduction du financement de la lutte contre le VIH, la mise en place par les donateurs de politiques en matière de durabilité et de transition, et la pandémie de COVID-19. Dans d'autres cas, les changements reflétaient les progrès réalisés dans les cadres mondiaux, notamment la mise en place des objectifs de développement durable (ODD).

*« Le rôle de la délégation est de faire valoir l'importance de la lutte contre le VIH, pour qu'elle garde sa position forte dans un monde en mutation, que ce soit celui des ODD ou de la COVID. Son travail consiste à maintenir l'importance des communautés, du VIH et de l'ONUSIDA. »*

Sasha Volgina, déléguée des ONG pour l'Europe 2015-16

*« La délégation des ONG a toujours un temps d'avance. Elle veille à ce que, quels que soient les changements, le VIH ne soit pas retiré de l'ordre du jour. Elle intervient en temps utile et de manière stratégique afin que l'on n'oublie jamais la nécessité d'autonomiser les femmes et les filles, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés. »*

Nazneen Damji, ONU Femmes

57. Ces 25 dernières années, la délégation des ONG a soutenu le CCP et l'ONUSIDA dans la conceptualisation de différents **cadres pour la riposte mondiale** au VIH. Par exemple, lors des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> réunions du CCP, elle a souligné l'importance de la participation des communautés et de la société civile à l'élaboration et la mise en œuvre de l'accès universel à la prévention, aux soins, au soutien et au traitement du VIH, aux « Trois principes » et au cadre d'investissement stratégique de l'ONUSIDA.

58. La délégation des ONG a contribué aux réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida et aux déclarations politiques associées (2001, 2006, 2011 et 2016), qui ont servi à orienter et à surveiller la riposte mondiale. Ce faisant, la délégation a cherché à faire le lien entre son travail au CCP et des actions plus larges sur le VIH. Elle a souvent collaboré avec des dirigeants de la société civile et des délégations d'ONG auprès d'autres institutions mondiales (comme le Fonds mondial et UNITAID) pour que les déclarations des Nations Unies tiennent compte des priorités des communautés et de la société civile.

59. Dans certains cas, la délégation a connu des déceptions. Par exemple, si la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2011 a commencé à aborder certaines populations clés, elle a négligé les personnes transgenres. Mais il y a aussi eu des succès. En 2016, la délégation des ONG a par exemple joué un rôle essentiel dans l'organisation d'une réunion de haut niveau sur le VIH pleinement inclusive, malgré la réticence de certaines parties prenantes. L'intention de la délégation était de maintenir le VIH à l'ordre du jour politique pendant l'élaboration des ODD. La 33<sup>e</sup> réunion du CCP a adopté, dans ses points de décision, la proposition de la délégation des ONG d'inviter l'Assemblée générale des Nations Unies à organiser une réunion de haut niveau.<sup>33</sup> La déclaration politique qui en a découlé a défini le programme d'accélération pour la

<sup>33</sup> Point 3 de l'ordre du jour : Le point sur la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015, 33<sup>e</sup> réunion du CCP, 2013.

prochaine ère de la lutte contre le VIH, y compris les objectifs de traitement 90-90-90.<sup>34</sup> Elle a également cité les personnes transgenres comme une population clé.

60. La délégation des ONG a pris d'autres mesures, à l'approche de 2015 et par la suite, pour soutenir le positionnement du VIH dans le Programme 2030 au sein du CCP.<sup>35</sup> Par exemple, lors de la 32<sup>e</sup> réunion du CCP, en 2013, la délégation a plaidé en faveur de points de décision exigeant que l'action post-2015 soit fondée sur des données probantes et s'appuie sur les enseignements de la riposte au VIH.<sup>36</sup> Actuellement, la délégation des ONG se joint à d'autres dirigeants de la société civile et à d'autres délégations d'ONG dans les processus liés aux forums politiques de haut niveau qui servent à suivre les progrès et à identifier les actions nécessaires dans le programme de développement durable.
61. Ces dernières années, la délégation des ONG a soutenu le CCP pour « sortir le VIH de son isolement », notamment en étudiant son positionnement par rapport à la couverture santé universelle (cible 3.8 d'ODD 3). La délégation a par exemple contribué à l'organisation d'une session thématique sur le sujet lors de la 44<sup>e</sup> réunion du CCP en 2019 et a obtenu que des personnes vivant avec le VIH soient les principaux intervenants. Lors de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation a présenté un rapport des ONG intitulé *Pourquoi la couverture santé universelle n'atteindra pas son objectif d'universalité sans la participation des personnes vivant avec le VIH et des autres populations clés, des femmes et des jeunes*. Ce rapport a mis en évidence les contributions de ces communautés aux ripostes au VIH qui peuvent être appliquées, reproduites ou élargies dans le cadre de la couverture santé universelle, par exemple en atteignant les communautés les plus marginalisées et en s'attaquant aux déterminants socioéconomiques de la santé au sens large. Le rapport des ONG a conduit à des points de décision importants, notamment :

*« 4.6. Demande au Programme commun de l'ONUSIDA de continuer à aider les États membres à veiller à ce que tous les éléments d'une programmation complète en matière de VIH, tels que présentés dans la stratégie de l'ONUSIDA (2016-2021), restent ou deviennent disponibles et accessibles aux personnes vivant avec le VIH et aux autres populations clés, femmes et jeunes dans les cadres et politiques des soins de santé universels ; et*

*4.7. Appelle les États membres à contribuer à la réalisation de l'engagement pris dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable de ne laisser personne de côté en faisant des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés, des femmes et des jeunes des partenaires essentiels et des parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre de la couverture maladie universelle, et des politiques et programmes pertinents, afin de promouvoir des approches responsables, axées sur la population et dirigées par les communautés. »<sup>37</sup>*

62. En 2020, la délégation des ONG a soutenu la réponse de l'ONUSIDA à la COVID-19. Par exemple, lors de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation a fait part de l'impact dévastateur de la pandémie sur les interventions en matière de VIH gérées par et pour les communautés et la société civile, notamment les interruptions de service, la réduction de l'accès aux médicaments, l'augmentation des violations des droits humains, la marginalisation, la stigmatisation et la discrimination, et la réaffectation des

<sup>34</sup> Déclaration politique sur le VIH et le sida : accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, Assemblée générale des Nations Unies, juin 2016.

<sup>35</sup> Point 2 de l'ordre du jour : Le point sur la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après 2015, 35<sup>e</sup> réunion du CCP, 2014.

<sup>36</sup> Point 3 de l'ordre du jour : La riposte au sida dans l'agenda de développement pour l'après-2015, 32<sup>e</sup> réunion du CCP, 2013.

<sup>37</sup> Point 1,4 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG, 45<sup>e</sup> réunion du CCP, 2019.

ressources financières et humaines.<sup>38</sup>

63. La délégation des ONG a également insisté pour que les enseignements et les modèles tirés de l'action sur le VIH, y compris par et pour les communautés et la société civile, soient utilisés dans les ripostes à la COVID-19. Une intervention d'une déléguée des ONG a conclu que :

*« Sans une vigilance, des ressources, des efforts et une concentration de tous les instants, les taux de nouvelles infections par le VIH et de décès liés au sida peuvent augmenter. C'est un moment critique qui nous rappelle que nous ne pouvons pas perdre du terrain et de l'élan. Il reste essentiel de veiller à ce que les communautés soient au centre des efforts, de promouvoir des approches fondées sur les droits et de s'attaquer aux déterminants structurels et réglementaires de la santé afin que les ripostes au VIH soient renforcées et non noyées dans les ripostes à la COVID-19. Nous restons vigilants et espérons que Winnie [Byanyima] dirigera l'ONUSIDA dont nous avons besoin pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de VIH dans cet environnement difficile... Nous souhaitons profiter de cette occasion pour demander instamment aux États membres de continuer à soutenir l'ONUSIDA et aux États membres et au Programme commun de travailler avec nous pour faire en sorte que la riposte à la COVID-19 ne se fasse pas au détriment de la riposte au VIH. Nous ne devons pas oublier le VIH. »*

#### Contribution clé n° 5 : Contribuer à l'efficacité, l'efficience et la redevabilité de la gouvernance de l'ONUSIDA

64. La délégation des ONG n'a pas seulement apporté une contribution importante au contenu des réunions du CCP, elle a fait partie intégrante des **processus de gouvernance** et d'élaboration des stratégies de l'ONUSIDA. La délégation s'est beaucoup investie au sein du CCP pour repousser les limites dans l'intérêt de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la redevabilité.

65. La délégation des ONG a été activement impliquée dans les structures du CCP, avec des représentants au sein du **Bureau du CCP**. Cet organe est chargé de coordonner les travaux du Conseil pour l'année, notamment en élaborant les ordres du jour

*« Au fil des années, la délégation a saisi l'opportunité de travailler avec les États membres, notamment de la région Afrique, pour instaurer la confiance et la compréhension, par exemple en ce qui concerne les besoins des populations clés. Sans ce travail, la riposte dans notre région ne serait pas allée aussi loin. »*

Felicita Hikuam, déléguée des ONG  
d'Afrique 2010-2012

*« En tant qu'États membres et en tant qu'organe de gouvernance, nous voulons faire ce qu'il faut. La délégation des ONG est essentielle pour nous donner un sentiment d'urgence et nous rappeler la réalité humaine de l'épidémie. Elle nous rappelle à la réalité, en nous montrant les conséquences des décisions du Conseil sur la vie de vraies personnes. »*

Anne Hassberger, Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève

des réunions, en coordonnant les documents de travail, en planifiant les sessions thématiques, en analysant les questions importantes du Conseil de coordination du programme (par exemple les procédures), en surveillant les processus clés du Conseil (par exemple les évaluations) et en suivant le travail des équipes spéciales et des

<sup>38</sup> Communiqué de la délégation des ONG au CCP pour la 46<sup>e</sup> réunion virtuelle du Conseil de coordination du programme : 23-25 juin 2020, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA, juin 2020.

comités consultatifs.<sup>39</sup> La délégation des ONG a apporté une contribution essentielle à cet important ensemble de travaux, en veillant à ce que les décisions pertinentes soient éclairées par les besoins et les priorités des communautés et de la société civile.

66. La délégation a fait valoir ses principes dans les décisions logistiques du CCP. Par exemple, lors de la 23<sup>e</sup> réunion du CCP, elle a contribué à obtenir une décision qui prévoit que les critères de sélection des futurs pays qui accueilleront des réunions du CCP autres que celle de Genève n'incluent « aucune restriction de déplacement liée au VIH ».
67. La délégation des ONG s'est beaucoup investie dans l'UBRAF de l'ONUSIDA, l'instrument qui traduit la stratégie de l'ONUSIDA en activités et responsabilités organisationnelles et financées. Par exemple, la délégation a préconisé (lors de la 23<sup>e</sup> réunion du CCP) que le cadre aborde des questions transversales telles que les droits humains et l'égalité des sexes.<sup>40</sup> Lors de la 28<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation a plaidé pour que l'ONUSIDA fournisse des rapports plus explicites sur les ressources et l'implication de la société civile dans le Cadre.<sup>41</sup> Lors de la 32<sup>e</sup> réunion du CCP, elle a demandé à ce que les indicateurs du cadre soient affinés et renforcés afin de mieux mesurer la participation significative des communautés et de la société civile.<sup>42</sup>
68. Plus récemment, lors de la 44<sup>e</sup> réunion du CCP, la délégation des ONG a apporté sa contribution aux discussions sur l'UBRAF, qui ont appelé à une plus grande transparence de la documentation du financement de la société civile dans le Cadre et à une meilleure prise en compte des disparités entre l'acceptation et la mise en œuvre des indicateurs politiques. Cette contribution a également encouragé les programmes nationaux à se concentrer sur les approches fondées sur les droits humains et la réduction des risques.<sup>43</sup>
69. Au fil des années, la délégation des ONG a également contribué à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi d'une série d'examen et de stratégies de l'ONUSIDA. Par exemple, pour la deuxième évaluation indépendante (abordée lors de la 21<sup>e</sup> réunion du CCP), la délégation a joué un rôle déterminant en veillant à ce que le cahier des charges de l'évaluation inclue les relations du Programme commun avec la société civile et les travaux sur l'égalité des sexes, les droits humains et la GIPA.<sup>44</sup> Actuellement, la délégation des ONG apporte des contributions stratégiques à l'élaboration de la stratégie de l'ONUSIDA pour l'après-2021. Lors de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP en juin 2020, un représentant de la délégation a exhorté l'ONUSIDA à ne pas négliger les populations clés et vulnérables telles que les consommateurs de drogues, les personnes transgenres et les travailleurs du sexe dans l'élaboration d'une stratégie audacieuse qui garantira que ces communautés comptent toujours dans la lutte contre le VIH.<sup>45</sup>
70. La délégation des ONG a soutenu le processus de nomination et de sélection des directeurs exécutifs de l'ONUSIDA. Par exemple, lors de la 22<sup>e</sup> réunion du CCP en 2008 et de la 44<sup>e</sup> réunion du CCP en 2019, la délégation des ONG a plaidé avec

---

<sup>39</sup> Documents du Bureau du CCP, ONUSIDA, <https://www.unaids.org/en/whoweare/governance>

<sup>40</sup> Point 2 de l'ordre du jour : Le budget-plan de travail intégré : suivi de la mise en œuvre et planification pour l'avenir, 23<sup>e</sup> réunion du CCP, 2008.

<sup>41</sup> Point 6 de l'ordre du jour : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015, 28<sup>e</sup> réunion du CCP, 2011.

<sup>42</sup> Point 4 de l'ordre du jour : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015 de l'ONUSIDA, 32<sup>e</sup> réunion du CCP, 2013.

<sup>43</sup> Point 7,1 de l'ordre du jour : Rapport sur les résultats, 44<sup>e</sup> réunion du CCP, 2019.

<sup>44</sup> Point 2 de l'ordre du jour : Évaluation indépendante de l'ONUSIDA, 21<sup>e</sup> réunion du CCP, 2007.

<sup>45</sup> Communiqué de la délégation des ONG au CCP pour la 46<sup>e</sup> réunion virtuelle du Conseil de coordination du programme, 23-25 juin 2020, délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA, juin 2020.

succès pour l'inclusion des communautés et des représentants de la société civile au sein du comité de recherche.

71. La délégation des ONG est « passée à la vitesse supérieure » en s'engageant dans les aspects les plus difficiles de la gouvernance de l'ONUSIDA. Par exemple, deux représentants ont participé au groupe de travail du CCP créé à la suite du rapport du groupe d'experts indépendants en 2018. Le groupe de travail s'est penché sur les questions de harcèlement et d'abus sexuels au sein de l'ONUSIDA. Lors de la 42<sup>e</sup> réunion du CCP<sup>46</sup>, la délégation a adopté une position ferme sur cette question, notamment en exigeant une approche complète dans l'ensemble de l'ONUSIDA (y compris la conception des programmes, les ressources humaines, le financement, la formation et l'évaluation) et à tous les niveaux (national, régional et mondial). La délégation a exigé une approche de « tolérance zéro » et demandé des engagements politiques et financiers, soulignant la nécessité de s'attaquer à l'exploitation et aux abus de pouvoir, ces mêmes problèmes qui alimentent l'épidémie de VIH.
72. La délégation a également montré une forte détermination à utiliser les mécanismes et les procédures du CCP pour remédier aux problèmes jusqu'à ce qu'un résultat acceptable soit obtenu. Par exemple, lors des 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> réunions du CCP, la délégation a demandé à plusieurs reprises des informations sur l'état d'avancement d'une politique sur le commerce du sexe, que l'ONUSIDA avait promise mais pas encore concrétisée.
73. La délégation des ONG a poussé le CCP à identifier et à appliquer des principes clés. Par exemple, elle a joué un rôle clé dans la mise en place, lors de la 19<sup>e</sup> réunion du CCP, du « chapeau » du Conseil : un ensemble de principes directeurs qui s'appliquent à tous les aspects de son travail. Ces principes sont notamment « fondés sur les droits humains et l'égalité des sexes » et « fondés sur l'implication significative et mesurable de la société civile, et en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus vulnérables à une infection par le VIH ». Lors de la 24<sup>e</sup> réunion du Conseil, la délégation a plaidé avec succès pour l'ajout de « fondés sur le principe de non-discrimination ».
74. La délégation n'a pas réussi dans tous les domaines du plaidoyer. Par exemple, à plusieurs reprises, elle a tenté sans succès d'obtenir un droit de vote à part entière, aux côtés d'autres membres du CCP et conformément aux bonnes pratiques appliquées par les conseils d'administration d'autres mécanismes multilatéraux de santé mondiale, tels que le Fonds mondial.<sup>47</sup> La délégation a conscience que l'octroi du droit de vote aux États non membres nécessiterait un changement fondamental de la Charte des Nations Unies. Toutefois, ces droits restent une importante question de principe, d'autant plus après une récente réunion du CCP (où, pour la première fois lors d'une réunion du Conseil, le vote a été utilisé comme processus décisionnel) et dans un contexte où davantage de réunions du CCP pourraient se tenir « virtuellement » (un format qui pourrait conduire à l'utilisation plus fréquente du vote).
75. La délégation s'est sentie portée par le fait que la majorité des membres du CCP soutiennent les communautés. Néanmoins, la participation de la délégation des ONG à la gouvernance de l'ONUSIDA a été remise en cause, notamment via certains États membres ayant demandé une révision des résolutions de l'ECOSOC (1995/223 et 1995/2) qui ont accordé à la délégation des sièges au Conseil. À maintes reprises, la

---

<sup>46</sup> Point 2 de l'ordre du jour : Point sur le Groupe d'experts indépendant (le Groupe) sur la prévention et la réponse au harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, l'intimidation et l'abus de pouvoir au Secrétariat de l'ONUSIDA, 42<sup>e</sup> réunion du CCP, 2018.

<sup>47</sup> Point 3.2 de l'ordre du jour : Résultats de l'examen de la participation des ONG/société civile au Conseil de coordination du programme, 20<sup>e</sup> réunion du CCP, ONUSIDA, juin 2007.

délégation a souligné le droit démocratique des personnes les plus touchées par le VIH à avoir leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur vie.

76. La délégation des ONG a également été confrontée à certaines difficultés pour mobiliser ses propres membres en ce qui concerne la gouvernance de l'ONUSIDA, ce qui montre que les communautés et les acteurs de la société civile ne voient pas forcément le lien entre les délibérations mondiales de l'ONUSIDA et leur propre travail dans les communautés ou l'élaboration des politiques nationales. Ce constat reflète également le fait que de nombreuses organisations n'ont pas les capacités et les ressources nécessaires pour s'engager dans des actions de plaidoyer, en particulier au niveau mondial. La délégation des ONG a cherché à remédier à ces difficultés. Elle a produit des supports de communication conviviaux (notamment des communiqués qui expliquent comment les résultats des réunions du CCP « se traduisent » pour les communautés et les pays), a mené des processus de consultation participative, a fait le lien entre les groupes d'intérêt et les possibilités de renforcement des capacités et, dans la mesure du possible, a fait participer directement les parties prenantes nationales aux délibérations du CCP, par exemple lors de sessions thématiques.
77. La délégation des ONG a montré qu'elle était prête à être transparente et responsable, et à tirer les leçons de ses propres forces et faiblesses en tant que partie prenante de la gouvernance de l'ONUSIDA. Comme indiqué précédemment, des évaluations complètes et indépendantes de la délégation ont été menées en 2007 et 2012, et les résultats ont été présentés lors des 20<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> réunions du CCP. Les recommandations issues de ces évaluations ont contribué aux processus d'auto-amélioration continue de la délégation des ONG, en termes de procédures, de principes et de culture de travail, par exemple en ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres et leur cahier des charges.

#### Contribution clé n° 6 : Influencer la gouvernance d'autres institutions de santé mondiales et les partenariats avec ces dernières

78. L'inclusion et le travail d'une délégation des ONG au sein du CCP ont influencé le Conseil de l'ONUSIDA, ainsi que la gouvernance, la prise de décision et les structures de partenariat d'autres institutions et initiatives de santé mondiales. Le **Fonds mondial** en est un exemple. Le CCP de l'ONUSIDA est souvent cité comme une source d'inspiration pour le modèle du Conseil du Fonds mondial, qui comprend des communautés et délégations de pays développés et des délégations d'ONG de pays en développement. Par le biais de discussions (comme les points à l'ordre du jour des 11<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> réunions du CCP, et une session thématique de la 23<sup>e</sup> réunion), la délégation des ONG a contribué à établir le principe selon lequel, tant pour l'ONUSIDA que pour le Fonds mondial, la participation des communautés et de la société civile doit aller au-delà d'un rôle passif. Il doit s'agir d'un engagement en faveur d'une participation pleine et significative du secteur, y compris des communautés les plus touchées.
79. Bien qu'il soit difficile de quantifier la contribution exacte, de nombreuses parties prenantes citent la délégation des ONG au CCP comme un précédent important pour d'autres structures et initiatives de gouvernance mondiale de la santé. Les conseils d'administration d'UNITAID et de GAVI en sont des exemples. Citons également les

*« La délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA a ouvert la voie à l'implication des communautés dans d'autres types d'organisations de santé mondiales. Elle a été la pionnière d'une bonne pratique qui est maintenant plus attendue et plus répandue. Elle a montré qu'une implication significative était tout à fait possible et qu'elle présentait de sérieux avantages pour les travaux d'un conseil d'administration, en termes de qualité et de résultats. »*

Laurel Sprague, Secrétariat de l'ONUSIDA

structures d'implication de la société civile liées au partenariat CSU 2030, comme le Mécanisme de participation de la société civile pour la couverture santé universelle 2030<sup>48</sup> et le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous.<sup>49</sup> Cette dernière structure regroupe 12 agences multilatérales de santé, de développement et d'aide humanitaire afin de mieux aider les pays à progresser dans la réalisation des ODD liés à la santé, et elle comprend un accélérateur de l'implication des communautés/de la société civile. Dans de nombreux cas, la délégation des ONG a désormais établi des relations collégiales avec ces organismes, travaillant au sein de l'architecture mondiale de la santé, qui évolue rapidement, afin de développer de nouvelles formes de ripostes multilatérales, tout en garantissant la participation des populations clés et des populations vulnérables/de la société civile et la prise en compte de leurs problèmes prioritaires.

## Conclusions

80. Comme l'explique ce Rapport 2020 des ONG, la délégation des ONG a apporté 25 ans d'implication, de preuves et d'impact au CCP de l'ONUSIDA. Le Conseil peut être fier de cette histoire.
81. La délégation des ONG a apporté une contribution unique et significative à l'ONUSIDA et à sa gouvernance. Elle a fait connaître la réalité du VIH au CCP et a constamment défendu les questions prioritaires des communautés et de la société civile. Elle a présenté au CCP des enjeux négligés et controversés, a fait valoir leur importance et les a défendus avec passion. Elle a apporté une perspective régionale au CCP, en mettant en évidence les problèmes des communautés et de la société civile dans des contextes divers. La délégation a également soutenu le CCP pour faire évoluer la riposte au VIH et l'associer à des questions et des processus plus larges. Elle a contribué à l'efficacité, à l'efficience et à la redevabilité de la gouvernance de l'ONUSIDA. Elle a également influencé la gouvernance d'autres institutions de santé mondiales et a favorisé les partenariats avec celles-ci.
82. La délégation des ONG, et donc le CCP, ont énormément bénéficié du travail des membres de la délégation, qui ont apporté une expérience, une vision et une énergie incroyables. Ces délégués et leurs organisations ont également tiré profit de leur participation, notamment en ayant la possibilité d'exprimer les priorités de leurs groupes d'intérêt sur la scène mondiale, d'avoir accès aux principaux décideurs et de renforcer leur capacité de plaidoyer.
83. Les 25 ans d'implication de la délégation des ONG ont apporté des résultats multiples et concrets. De nombreuses discussions n'auraient pas eu lieu et de nombreux points de décision ne se seraient pas concrétisés (ou pas de la même manière) sans la détermination et le travail de la délégation.
84. La délégation des ONG a placé au cœur des délibérations du CCP des questions relatives aux communautés et à la société civile, telles que les droits humains, l'égalité des sexes et la participation significative. Ce travail s'est également étendu au-delà des questions touchant directement les groupes d'intérêt et a contribué à faire de l'ONUSIDA un programme commun bien géré, fondé sur des principes et redevable au sein des Nations Unies.
85. Il convient de noter que la stabilité et la qualité du travail de la délégation des ONG ont

---

<sup>48</sup> <https://csemonline.net/>

<sup>49</sup> <https://www.who.int/initiatives/sdg3-global-action-plan/about>

été considérablement renforcées par son dispositif de communication et de consultation. Comme l'explique l'introduction du présent rapport, cette entité a de multiples fonctions et responsabilités importantes, notamment celle de fournir des systèmes et des processus organisationnels de qualité, ainsi qu'une communication et une mémoire institutionnelle solides. Elle facilite également les opportunités essentielles pour la délégation, par exemple pour mettre en œuvre les examens et la planification stratégique et pour organiser des séminaires (une occasion essentielle pour les délégués de se réunir et d'élaborer des stratégies en personne au-delà des réunions semestrielles du CCP). Ces capacités et atouts inestimables permettent aux membres de la délégation (qui sont situés dans le monde entier et qui travaillent à titre bénévole) de fonctionner de manière professionnelle et efficace, d'une seule voix.

86. En 2020, l'environnement de la lutte contre le VIH est plus complexe que jamais. Les défis sont permanents, par exemple avec la réduction du financement, les environnements juridiques répressifs et la réduction de l'espace accordé à la société civile. Ils sont aggravés par l'évolution des crises mondiales (comme la COVID-19) et influencés par des mouvements mondiaux essentiels (comme Black Lives Matter et la lutte contre le changement climatique), ce qui montre que le travail de la délégation des ONG est loin d'être terminé. En ce qui concerne les dérogations relatives au VIH, les voix des communautés et de la société civile sont plus que jamais nécessaires pour maintenir le VIH à l'ordre du jour, pour demander des comptes aux décideurs et pour défendre les besoins des personnes et des communautés.
87. À l'heure où l'ONUSIDA élabore sa prochaine stratégie et réaffirme sa position dans l'architecture mondiale de la santé, qui évolue rapidement, la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA reste essentielle pour l'avenir. Elle a largement prouvé sa valeur, son utilité et son impact. Elle doit être protégée, dotée de ressources et pouvoir s'épanouir à l'avenir.

### **L'avenir de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA, d'après les répondants à l'enquête électronique**

Dans l'enquête électronique pour le Rapport 2020 des ONG, les répondants ont dû identifier des actions pour améliorer et soutenir le travail de la délégation des ONG au CCP.<sup>50</sup> Voici des exemples de réponses.<sup>51</sup>

*« La délégation des ONG doit impérativement rester fidèle à sa mission et à son activité principale... qui est de transmettre les intérêts, les besoins et les exigences des communautés qu'elle représente au sein du CCP. Les mesures prises peuvent varier en fonction des objectifs réels, mais nous devons rester concentrés sur le maintien de notre voix unique. »*

Ferenc Bagyinszky, répondant d'Europe

*« Tandis que d'autres institutions de santé mondiales jouent un rôle plus important dans la lutte contre le VIH et les pandémies/épidémies mondiales connexes, et que l'espace civique se rétrécit à l'échelle mondiale, il serait judicieux que la délégation des ONG du CCP utilise la prochaine phase de ses travaux pour diriger un mouvement en faveur d'une représentation communautaire similaire dans la structure de gouvernance des institutions de santé mondiales. La prochaine phase de la réponse sanitaire mondiale nécessitera une voix et une représentation communautaires plus fortes et plus 'institutionnalisées'. »*

<sup>50</sup> Question n° 8 de l'enquête électronique : Pour l'avenir, quelles actions recommanderiez-vous pour améliorer et soutenir le travail de la délégation des ONG au Conseil de coordination du programme ? [Expliquez.] Total de 45 répondants.

<sup>51</sup> Les personnes ayant répondu à l'enquête se sont vu demander leur autorisation pour que leurs réponses soient publiées dans le Rapport des ONG, à la question 10 de l'enquête électronique : « Acceptez-vous d'être cité(e) dans le Rapport 2020 des ONG ? [Sélectionnez une seule réponse.] »

Répondant anonyme d'Amérique du Nord

*« La délégation des ONG fait partie intégrante de l'écosystème de l'ONUSIDA. Tout comme le changement climatique, le climat politique mondial qui menace l'existence et l'espace de la délégation des ONG au sein du CCP ne fera qu'entraîner l'échec de l'ONUSIDA lui-même. Ainsi, 25 ans plus tard, et aujourd'hui plus que jamais, l'espace de la délégation des ONG doit être préservé et protégé. »*

Jeff Acaba, répondant d'Asie-Pacifique

## Recommandations

88. D'après les résultats et les conclusions du Rapport 2020 des ONG, et pour soutenir et pérenniser le travail de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA, les parties prenantes devraient :

- Dans le cadre des stratégies et du modus operandi à venir, réaffirmer leur engagement en faveur de la participation officielle des communautés et de la société civile au CCP, comme le prévoient les décisions fondatrices de l'ECOSOC pour l'ONUSIDA (1995/223 et 1995/2).
- Assurer le financement permanent et complet du dispositif de communication et de consultation de la délégation des ONG, un mécanisme essentiel pour garantir la qualité et l'efficacité du travail de la délégation.
- Renforcer et mettre en œuvre des mesures, y compris des indicateurs et des mécanismes de soumission de rapports, pour mesurer, suivre et rendre compte de l'ampleur et de l'impact de l'implication des communautés et de la société civile dans le CCP de l'ONUSIDA.
- Produire une ressource succincte documentant les principaux processus (« mode d'emploi »), enseignements et résultats des 25 années de la délégation des ONG au CCP de l'ONUSIDA, qui servira d'outil pour informer et mobiliser d'autres institutions des Nations Unies et de la santé mondiale afin d'impliquer les communautés et la société civile comme piliers de leurs structures de gouvernance.

## Points de décision proposés pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP

89. Le Conseil de coordination du programme est invité à :

90. Rappelant les points de décision précédents (de la réunion du CCP de 2012, lorsque le rapport d'évaluation a été soumis, ainsi que d'autres points de décision récents et pertinents relatifs à l'implication de la société civile)<sup>52</sup> ;

91. Reconnaissant que la participation significative des communautés et de la société civile est essentielle et constitue une condition préalable à une riposte efficace au VIH en vue d'éliminer le sida<sup>53</sup> ;

92. Reconnaissant la valeur, la contribution, l'efficacité et l'impact de la délégation des ONG au CCP comme une bonne pratique, en particulier pour mettre en lumière les

<sup>52</sup> Points de décision 4.2, 4.5, 7.4, 7.5, 8.2 et 8.3 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP ; points de décision 7.5 et 10.3 de la 43<sup>e</sup> réunion du CCP ; points de décision 4.3, 4.4, 7.2 et 7.3 de la 41<sup>e</sup> réunion du CCP.

<sup>53</sup> Paragraphes 21 et 29 de la Déclaration politique des Nations Unies sur l'élimination du sida.

préoccupations urgentes auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes, les jeunes et les migrants, pour une attention et une action immédiate ;

93. Prendre note du rapport ;
94. Appeler les États membres et le Programme commun à reconnaître que la délégation des ONG fait partie intégrante de la gouvernance du CCP et à garantir un environnement favorable à son implication significative et permanente, à la représentation d'opinions authentiques exprimées par les communautés et à son action auprès des organisations communautaires et des organisations de la société civile ;
95. Demander instamment aux États membres et au Programme commun de garantir une véritable participation des représentants de la société civile au CCP par l'intermédiaire de la délégation des ONG, y compris au moyen d'un dispositif de communication et de consultation entièrement financé.
96. Demander au Programme commun de veiller à ce que les stratégies d'implication des communautés et de la société civile soient inscrites dans la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida.
97. S'appuyer sur les enseignements tirés de l'implication des communautés et de la société civile, en particulier des populations clés et des personnes vivant avec le VIH, dans la lutte contre le VIH au niveau mondial, régional, national et local, y compris :
  - a. l'importance d'apporter notre connaissance et notre expérience du VIH aux processus de prise de décision ;
  - b. la connaissance de nos besoins, de ce qui fonctionne et des raisons pour lesquelles d'autres interventions ne fonctionnent pas au niveau national ;
  - c. l'efficacité de la planification et de l'utilisation des ressources dans la programmation de la lutte contre le VIH ; et
  - d. l'efficacité de la programmation et de la prestation de services en matière de VIH au niveau communautaire.

[Annexes suivant]

## Annexe 1 : Liste des personnes interrogées

	<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>
1.	Bai Bagasao	(Ancienne) Déléguée des ONG d'Asie-Pacifique
2.	John Rock	(Ancien) Délégué des ONG d'Asie-Pacifique
3.	Mabel Bianco	(Ancienne) Déléguée des ONG d'Amérique latine et des Caraïbes
4.	Malu Marin	(Actuellement) Dispositif de communication et de coordination pour la délégation des ONG
5.	Sasha Volgina	Global Network of People Living with HIV (GNP+) (Ancienne) Déléguée des ONG d'Europe
6.	Nadia Rafif	MPact Global Action for Gay Men's Health and Rights (MPact) (Ancienne) Déléguée des ONG d'Afrique
7.	Erika Castellanos	GATE Trans, Gender Diverse and Intersex Advocacy in Action (Ancienne) Déléguée des ONG d'Amérique latine et des Caraïbes
8.	Felicita Hikaum	AIDS and Rights Alliance for Southern Africa (ARASA) (Ancienne) Déléguée des ONG d'Afrique
9.	Mat Southwell	Coact Partners and International Drug Policy Consortium (Ancien) Délégué des ONG d'Europe
10.	Ruth Morgan-Thomas	Global Network of Sex Work Projects (NSWP)
11.	Anne Hassberger	Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève
12.	Laurel Sprague	Secrétariat de l'ONUSIDA (ancienne) Déléguée des ONG d'Amérique du Nord
13.	Morten Ussing Samia Lounnas	Secrétariat de l'ONUSIDA
14.	Helen Frary	Secrétariat de l'ONUSIDA
15.	Ludo Bok	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
16.	Nazneen Damji	ONU Femmes
17.	Andy Seale	Organisation mondiale de la santé (OMS)

## Annexe 2 : Profil des répondants à l'enquête

L'enquête électronique réalisée pour le Rapport 2020 des ONG a reçu un total de 50 réponses. Le profil des répondants est résumé ci-dessous :

### 1. Quel est votre nom ?

Nombre total de répondants = 42

### 2. Dans quelle région êtes-vous situé(e) ? [Sélectionnez une seule réponse.]

Nombre total de répondants = 49

a. Afrique	11
b. Asie-Pacifique	11
c. Europe	7
d. Amérique latine et Caraïbes	10
e. Amérique du Nord	10

### 3. Avec quel type d'organisation travaillez-vous ou quel type d'organisation représentez-vous ? [Sélectionnez une seule réponse.]

Nombre total de répondants = 49

a. Organisation ou réseau communautaire (par exemple de personnes vivant avec le VIH ou de populations clés)	18
b. Organisation ou réseau national de la société civile	11
c. Organisation ou réseau régional de la société civile	6
d. Organisation ou réseau international de la société civile	10
e. Autre (veuillez préciser)	4

### 4. Comment avez-vous été impliqué(e) dans la délégation des ONG au Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA ? [Plusieurs réponses possibles.]

Nombre total de répondants = 50

a. J'ai été membre de la délégation des ONG	15
b. J'ai été une ONG observatrice lors d'une réunion du Conseil de coordination du programme	15
c. J'ai contribué aux recherches et aux rapports de la délégation des ONG	19
d. J'ai reçu les communiqués et les documents d'information de la délégation des ONG	22
e. J'ai participé à un groupe consultatif de la société civile, à un groupe de travail ou à un groupe de travail ponctuel de la délégation des ONG	21
f. Je n'ai pas été impliqué(e) dans la délégation des ONG	7
g. Autre : Veuillez préciser	4

### Annexe 3 : Liste des anciens membres et des membres actuels de la délégation des ONG

Depuis sa création en 1995, la délégation des ONG a fait participer le nombre total d'organisations et de personnes suivant.

Région	Organisations	Personnes
Afrique	21	24
Asie-Pacifique	16	23
Europe	17	22
Amérique latine et Caraïbes	15	20
Amérique du Nord	16	19
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>108</b>

Cette liste comprend tous les membres passés et actuels de la délégation des ONG.

Afrique	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SRHR Africa Trust (SAT)</b> (depuis 2019) - Jonathan Gunthorp</li> <li>• <b>Positive Young Women Voices (PYWV)</b> (depuis 2019) - Lucy Wanjiku</li> <li>• <b>Uganda Youth Coalition on Adolescent Sexual Reproductive Health Rights and HIV (CYSRA-Ouganda)</b> (2016-2018) - Musah Lumumba El-Nasoor</li> <li>• <b>African Men for Sexual Health and Rights (AMSHer)</b> (2017-2018) - Kene Esom (2017), Humphrey Ndong (2018)</li> <li>• <b>Widows Fountain of Life</b> (2015-2016) - Angeline Chiwetani</li> <li>• <b>African Community Advisory Board (AFROCAB)</b> (2014-2015) - Kenly Sikwese (2014), Obatunde Oladapo (2015)</li> <li>• <b>African Men for Sexual Health and Rights (AMSHer)</b> (2012-2013) - Joel Nana</li> <li>• <b>Association de Lutte Contre le Sida (ALCS)</b> (2011-2013) - Nadia Rafif</li> <li>• <b>African Sex Workers Alliance</b> (2012) - Nomonde Mhlahi Meji</li> <li>• <b>AIDS and Rights Alliance for Southern Africa (ARASA)</b> (2010-2011) – Felicita Hikaum</li> <li>• <b>The AIDS Support Organization (TASO)</b> (2009-2010) - Lydia Mungherera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>The Southern African Network of AIDS Service Organizations (SANASO)</b> (2008-2009) - Mercy Machiya (2008), Amelia Ranotsi (2009)</li> <li>• <b>Cameroon Network of Associations of PLWHA (RECAP)</b> (2007-2008) - James Clovis Kayo</li> <li>• <b>Rwanda Women's Network</b> (2006-2007) - Mary Vuningoma Balikungeri</li> <li>• <b>Kenya Network of Women with AIDS</b> (2005-2006) - Asunta Wagura</li> <li>• <b>Journalists Against AIDS</b> (2004-2005) - Omololu Falobi</li> <li>• <b>Croix-Rouge du Mozambique</b> (2002-2004) - Fernanda Teixeira</li> <li>• <b>The Ghana HIV/AIDS Network</b> (2001-2003) - Alice Lamptey</li> <li>• <b>Nigerian Network against AIDS</b> (1999-2000) - Jiuka Jegede</li> <li>• <b>Women Fighting AIDS in Kenya</b> (1998-1999) - Dorothy Odhiambo</li> <li>• <b>Churches Medical Association of Zambia (CMAZ)</b> (1995-1998) - Mazuwa Banda Zambia</li> </ul>
Asie-Pacifique	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rumah Cemara</b> (depuis 2018) - Aditia Taslim Lim</li> <li>• <b>Scarlet Alliance</b> (depuis 2019) - Jules Kim</li> <li>• <b>India HIV/AIDS Alliance</b> (2016-2018) - Simran Shaikh (2016), Sonal Mehta (2017-2018)</li> <li>• <b>Youth Lead</b> (2015-2017) - Jeffry Acaba</li> <li>• <b>Asia Pacific Network of Sex Workers (APNSW)</b> (2014-2015) - Khartini Slamah (2014), Rani Ravudi (2015), Kay Thi Win (2015)</li> <li>• <b>International Treatment Preparedness Coalition (ITPC)</b> (2012-2014) - Attapon Ed Ngoksin (2012), John Rock (2013-2014)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AntiAIDS Association</b> (2008-2009) - Gulnara Kurmanova</li> <li>• <b>Gram Bharati Samiti (GBS)</b> (2006-2007) - Bhavani Shanker Kusum India</li> <li>• <b>Asia Pacific Network of People Living with HIV/AIDS</b> (2005-2007) - Rachel Ong</li> <li>• <b>AMAL Human Development</b> (2002, 2004-2005) - Syed Imran Rizvi</li> <li>• <b>Hong Kong AIDS Foundation</b> (2000-2003) - O.C. Lin</li> <li>• <b>Equal Ground</b> (2001) - Charles Nigel De Silva</li> <li>• <b>HIV/AIDS Development Network Australia (HIDNA)</b> (1997-1999) - Bill</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Asia Pacific Network of People Living with HIV/AIDS</b> (2011-2013) - Abdullah Denovan (2011), Jane Bruning (2011-2013)</li> <li>• <b>Asia Pacific Network of Sex Workers (APNSW)</b> (2010-2011) - Rathi Ramanathan</li> <li>• <b>Asia Pacific Coalition of Regional Networks on HIV/AIDS</b> (2008-2010) - Vincent Crisostomo</li> </ul>	<p>O'Loughlin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Malaysian AIDS Council</b> (1997) - Marina Mahathir</li> <li>• <b>Kabalikat ng Pamilyang Pilipino Foundation Inc. (HIV/AIDS Network Philippines)</b> (1995-1996) - Teresita Bagasao</li> </ul>
<b>Europe</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurasian Key Populations Health Network</b> (depuis 2020) – Karen Badalyan</li> <li>• <b>HIV Vereniging</b> (depuis 2019) - <b>Alexander Pastoors</b></li> <li>• <b>All-Ukrainian Network of People Living with HIV</b> (2017-2019) - Vitali Tkachuk (2017), Valeriia Rachynska (2018-2019)</li> <li>• <b>AIDS Action Europe (AAE)</b> (2016-2018) - Ferenc Bagyinsky</li> <li>• <b>East Europe &amp; Central Asia Union of People Living with HIV (ECUO)</b> (2015-2016) - Sasha Volgina</li> <li>• <b>European AIDS Treatment Group</b> (2013-2015) - Ninoslav Mladenovic (2013) ; Bryan Teixeira (2013 - 2015)</li> <li>• <b>Eurasian Harm Reduction Network</b> (2013-2014) - Dasha Ocheret</li> <li>• <b>International AIDS Vaccine Initiative</b> (2010-2012) - Rhon Reynolds (2010-2011), Laura Kirkegaard (2012)</li> <li>• <b>International Network of People Who Use Drugs (INPUD)</b> (2010-2012) - Matthew Southwell</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evangelischer Entwicklungsdienst (EED)</b> (2008-2009) - Sonja Weinreich</li> <li>• <b>Russian Harm Reduction Network (RHRN)</b> (2007-2009) - Vitaly Zhumagaliev (2007-2009), Pavel Aksenov (2009)</li> <li>• <b>European Youth Network on Sexual and Reproductive Rights – YouAct</b> (2006-2007) - Paulo Vieira</li> <li>• <b>AIDS Infoshare</b> (2004-2006) - Alena Peryshkina</li> <li>• <b>International Community of Women Living with HIV/AIDS</b> (2004-2005) - Maria Jose Vazquez (2004-2005), Promise Mthembu (2005)</li> <li>• <b>ABRACO</b> (2000-2003) - Pedro Silverio Marques</li> <li>• <b>AIDES</b> (1995-1999) - Arnaud Marty-Lavauzelle</li> <li>• <b>CMC-Churches' Action for Health, World Council of Churches</b> (1997) - Erlinda N. Senturias</li> </ul>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nacional REDBOL</b> (2007-2009, depuis 2020) - Gracia Violeta Ross Quiroga</li> <li>• <b>Jamaican Network of Seropositives</b> (depuis 2020) – Jumoke Patrick</li> <li>• <b>GESTOS - HIV+, Communication and Gender</b> (2012-2014, 2017-2019) - Alessandra Nilo</li> <li>• <b>Guyana Trans United</b> (2018-2019) - Millie Milton</li> <li>• <b>Collaborative Network for Persons Living with HIV (CNET +)</b> (2016-2017) - Erika Castellanos (2016), Martha Angelica Carrillo (2017)</li> <li>• <b>Somosgay</b> (2015-2016) - Simon Cazal</li> <li>• <b>Caribbean Regional Network of People Living with HIV (CRN+)</b> (2014-2015) - Yolanda Simon (2014), Ainsley K. Reid (2015)</li> <li>• <b>Fundación para Estudio e Investigación de la Mujer (FEIM)</b> (1997, 2011-2013) - Mabel Bianco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Corporación Kimirina</b> (2010-2011) - Amira Herdoiza</li> <li>• <b>Caribbean Vulnerable Communities Coalition</b> (2009-2010) - Robert Carr (2009), Ian McKnight (2010)</li> <li>• <b>Red Latinoamericana de Reducao de Danos (RELARD)</b> (2006-2008) - Sandra Batista</li> <li>• <b>Network of Sex Work Projects (NSWP)</b> (2005-2006) - Gabriela Silva Leite</li> <li>• <b>Red Latinoamericana de Personas Viviendo con el VIH/SIDA (RED LA+)</b> (2002-2005) - Javier Luis Bellocq (2002-2003), Jacqueline Rocha-Cortes (2004), Luis Leiva (2005)</li> <li>• <b>Organizacion de Apoyo a una Sexualidad Integral frente al SIDA (OASIS)</b> (2000-2004) - Ruben Mayorga</li> <li>• <b>Centro de Estudios de la Sexualidad</b> (1995-1999) - Luis Gauthier</li> </ul>

<b>Amérique du Nord</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Women’s Health in Women’s Hands CHC (WHIWH)</b> (depuis 2019) - Wangari Tharao</li> <li>• <b>The United States People Living with HIV Caucus (the HIV Caucus)</b> (depuis 2019) - Andrew Spieldenner</li> <li>• <b>Canadian Aboriginal AIDS Network (CAAN)</b> (2016-2018) - Trevor Stratton</li> <li>• <b>Global Network of Black People Working in HIV</b> (2017-2018) - Marsha Martin</li> <li>• <b>The Global Network of People Living with HIV, North America</b> (2014-2016) - Laurel Sprague</li> <li>• <b>Housing Works Inc.</b> (2013-2015) - Charles King</li> <li>• <b>International Community of Women with HIV/AIDS – North America</b> (2011-2013) - Ebony Johnson</li> <li>• <b>Global Forum on MSM and HIV (MSMGF)</b> (2011-2012) - George Ayala</li> <li>• <b>Ontario HIV Treatment Network</b> (2008-2010) - Evan Collins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>International Planned Parenthood Federation - Western Hemisphere</b> (2009-2010) - Alexandra Garita (2009), Maria Antonieta Alcalde Castro (2009-2010)</li> <li>• <b>Interagency Coalition on AIDS and Development (ICAD)</b> (2006-2008) - Michael O’Connor</li> <li>• <b>International Women’s Health Coalition</b> (2007-2008) - Zonibel Woods</li> <li>• <b>Health Global Access Project (Health GAP)</b> (2004-2006) - T. Richard Corcoran</li> <li>• <b>African Services Committee</b> (2004-2005) - Kim Nichols</li> <li>• <b>Canadian Foundation for Drug Policy/IHRA</b> (1999-2003) - Diane Riley</li> <li>• <b>Global Network of People Living with HIV/AIDS</b> (1997-2001) - Jairo Pedraza</li> <li>• <b>International Community of Women Living with HIV/AIDS</b> (1995-1997) - Martina Clark (1995-1996), Cheryl Brown (1997)</li> </ul>

#### Annexe 4 : Sujets des rapports des ONG

<b>1995</b>	1 <sup>er</sup> CCP 13-14 juillet	(Pas de rapport)
	2 <sup>e</sup> CCP 13-15 novembre	(Pas de rapport)
<b>1996</b>	3 <sup>e</sup> CCP 10-11 juin	(Pas de rapport)
<b>1997</b>	4 <sup>e</sup> CCP 7-9 avril	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	5 <sup>e</sup> CCP 16-18 novembre	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>1998</b>	6 <sup>e</sup> CCP 25-27 mai	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	7 <sup>e</sup> CCP 9-11 décembre	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>1999</b>	8 <sup>e</sup> CCP 28-29 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2000</b>	9 <sup>e</sup> CCP 25-26 mai	La participation accrue des personnes infectées et affectées par le VIH/sida
	10 <sup>e</sup> CCP 14-15 décembre	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2001</b>	11 <sup>e</sup> CCP 30 mai-1 <sup>er</sup> juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2002</b>	12 <sup>e</sup> CCP 29-31 mai	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	13 <sup>e</sup> CCP 11-12 décembre	(Pas de rapport)
<b>2003</b>	14 <sup>e</sup> CCP 26-27 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2004</b>	15 <sup>e</sup> CCP 23-24 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	16 <sup>e</sup> CCP 14-15 décembre	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2005</b>	17 <sup>e</sup> CCP 27-29 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
<b>2006</b>	18 <sup>e</sup> CCP 27-28 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	19 <sup>e</sup> CCP 6-8 décembre	(Pas de rapport)
<b>2007</b>	20 <sup>e</sup> CCP 25-27 juin	Questions prioritaires pour la délégation des ONG
	21 <sup>e</sup> CCP 17-18 décembre	(Pas de rapport)
<b>2008</b>	22 <sup>e</sup> CCP 23-25 avril	(Pas de rapport)
	23 <sup>e</sup> CCP 15-17 décembre	(Pas de rapport)
<b>2009</b>	24 <sup>e</sup> CCP 22-24 juin	Obstacles à l'accès universel
	25 <sup>e</sup> CCP 8-10 décembre	(Pas de rapport)
<b>2010</b>	26 <sup>e</sup> CCP 22-24 juin	Stigmatisation et discrimination : des obstacles à l'accès universel
	27 <sup>e</sup> CCP 6-8 décembre	(Pas de rapport)
<b>2011</b>	28 <sup>e</sup> CCP 21-23 juin	(Pas de rapport)
	29 <sup>e</sup> CCP 13-15 décembre	Questions juridiques et ripostes au VIH
<b>2012</b>	30 <sup>e</sup> CCP 5-7 juin	Impact de la réduction du financement de la lutte contre le VIH sur la société civile
	31 <sup>e</sup> CCP 11-13 décembre	(Pas de rapport)
<b>2013</b>	32 <sup>e</sup> CCP 25-27 juin	(Pas de rapport)
	33 <sup>e</sup> CCP 17-19 décembre	Manque d'équité : inégalité d'accès des populations les plus touchées par le VIH au traitement, à la prise en charge et au soutien liés au VIH
<b>2014</b>	34 <sup>e</sup> CCP 1 <sup>er</sup> -3 juillet	(Pas de rapport)
	35 <sup>e</sup> CCP 9-11 décembre	Lorsque les « droits » causent du tort : S'attaquer aux obstacles posés par les droits de propriété intellectuelle pour assurer l'accès universel au traitement des personnes vivant avec le VIH
<b>2015</b>	36 <sup>e</sup> CCP 30 juin-2 juillet	(Pas de rapport)
	37 <sup>e</sup> CCP 26-28 octobre	(Pas de rapport)
<b>2016</b>	38 <sup>e</sup> CCP 28-30 juin	Santé et droits des personnes les plus touchées par le VIH en matière de sexualité et de procréation : le droit au développement
	39 <sup>e</sup> CCP 6-8 décembre	La fin de l'épidémie de sida d'ici 2030 : un scénario peu probable sans un financement durable des actions communautaires.
<b>2017</b>	40 <sup>e</sup> CCP 27-29 juin	(Pas de rapport)
	41 <sup>e</sup> CCP 12-14 décembre	L'ONUSIDA dont nous avons besoin ne doit laisser personne pour compte : atteindre les cibles (zéro-zéro-zéro) nous concerne tous (les 10-10-10)
<b>2018</b>	42 <sup>e</sup> CCP 26-28 juin	(Pas de rapport)
	43 <sup>e</sup> CCP 11-13 décembre	Personnes en déplacement : la clé pour mettre fin au sida

<b>2019</b>	44 <sup>e</sup> CCP 25-27 juin	(Pas de rapport)
	45 <sup>e</sup> CCP 10-12 décembre	Pourquoi la couverture santé universelle n'atteindra pas son objectif d'universalité sans la participation des personnes vivant avec le VIH et des autres populations clés, des femmes et des jeunes
<b>2020</b>	46 <sup>e</sup> CCP 23-25 juin	(Pas de rapport)

[Fin du document]